



Université d'Abomey-Calavi



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE "ESPACES,  
CULTURES ET DEVELOPPEMENT "

Diplôme d'Etudes Approfondies

FILIERE : Sociologie-Anthropologie

OPTION : Sociologie du développement

**INFLUENCES DES VIOLENCES FAITES  
AUX FEMMES ADJA DE DJAKOTOMEY SUR  
LEUR LEADERSHIP AU SEIN DES PARTIS  
ET ASSOCIATIONS POLITIQUES**

*Présentée par*

**Hortense LOKOSSOU**

*Sous la direction de :*

**DR. Albert TINGBE-AZALOU**

*Maître de Conférences des Universités  
(CAMES)*

DATE DE SOUTENANCE

18/03/2015

Membres du jury

PRESIDENT : Dr. Cyriaque AHODEKON

EXAMINATEUR : Dr Sidonie C. HEDIBLE

RAPPORTEUR : Dr Albert TINGBE-AZALOU

Note obtenue : 16/20 Mention: Très bien

Année Académique  
2014-2015

## SOMMAIRE

Dédicace .....	4
Remerciements .....	5
Résumé .....	6
INTRODUCTION .....	7
PREMIERE PARTIE : .....	11
FONDEMENTS THEORIQUES ET CADRE METHODOLOGIQUE .....	11
CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES.....	12
CHAPITREII : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DJOKOTOMEY	50
DEUXIEME PARTIE : .....	65
NORMES, PERCEPTIONS SOCIALES, OBSTACLES ET APPROCHE DE SOLUTION POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN CE QUI CONCERNE LEURS IMPACTS SUR LE LEADERSHIP DE LA FEMME ADJA DE DJAKOTOMEY AU SEIN DES PARTIS ET ASSOCIATIONS POLITIQUES .....	65
CHAPITRE III : NORMES ET PERCEPTIONS SOCIALES QUI LEGITIMENT LES VIOLENCES CONJUGALES FAITES AUX FEMMES A DJAKOTOMEY .....	66
CHAPITRE IV : IMPACT DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SUR LEUR LEADERSHIP AU SEIN DES PARTIS ET ASSOCIATIONS POLITIQUE DANS LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY.....	77
CHAPITRE V : DEFIS ET PERSPECTIVES .....	87
CONCLUSION .....	91
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	93
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX .....	96
ANNEXES .....	97

## Liste des sigles et abréviations

□

- AFJB** : Association des Femmes Juristes du Bénin
- CA** : Chef d'Arrondissement
- CPS** : Centre de Promotion Social
- EDS** : Enquête Démographique de Santé
- FLASH** : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
- INSAE** : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
- ONG** : Organisation Non Gouvernemental
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- PDC** : Plan de Développement Communal
- PNUD** : Programme des Nations Unies Pour le Développement
- RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitation
- UAC** : Université d'Abomey-Calavi
- UNESCO** : Organisation des Nations-Unis pour l'Education, la Science et la Culture
- WILDAF** : Women In Law and Development in Africa

## **Dédicace**

Je dédie ce travail à ma fille, mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs.

## **Remerciements**

Au terme de cette recherche, je tiens à présenter toute ma gratitude à Monsieur Albert TINGBE-AZALOU, Maître de Conférences des Universités du CAMES (UAC/FLASH), Directeur du présent mémoire pour sa contribution et son entière disponibilité à diriger ce travail malgré ses multiples occupations.

Je tiens à dire également merci au président et aux membres du jury de l'honneur qu'ils me font en acceptant d'examiner ce travail. Toutes mes reconnaissances vont à l'endroit de tous les enseignants du Département de Sociologie-Anthropologie (DS-A) de l'Université d'Abomey-Calavi, et de l'école doctorale filière Sociologie-Anthropologie qui ont contribué efficacement à ma formation.

Je dis également merci à mon époux Evariste Biaou Abinibi AKAKPO, et à ma chère fille AKAKPO Obo Arikè Eunice qui comble toute mon existence.

Je n'oublie pas tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidé dans la réalisation de ce document.

*A tous infiniment merci!!!*

## **Résumé**

Le présent travail de recherche dont le sujet est intitulé « **Influences des violences faites aux femmes Adja de DJAKOTOMEY sur leur leadership au sein des partis et associations politiques** » a pour objectif principal : l'étude de la récurrence des violences faites aux femmes et son influence sur leur leadership au sein des partis et associations politique, dans la Commune de Djakotomey. Il s'agit de tirer de cette analyse des leçons pouvant contribuer à l'amélioration de l'exercice du leadership des femmes au sein des partis et associations politique, en indiquant des stratégies afin d'encourager les femmes adja, à être leaders au sein des partis et associations politiques dans la Commune de Djakotomey.

La démarche méthodologique ayant guidé les travaux, a associé les approches qualitatives et quantitatives. Quant au modèle d'analyse, il s'est inspiré des nouvelles approches sociologiques d'analyse des organisations de Amblard H., Michel Crozier, Erhard Friedberg, Bernoux P., Herreros G. & Livian Y-F (2005). L'étude a permis de comprendre que le leadership féminin, quoique confronté à plusieurs contraintes socioculturelles, est un facteur important pour le développement des partis et associations politique. Pour autant, ce résultat ne doit pas conduire à une approche sectaire visant la seule promotion de la femme. Il sera plutôt question de développer des mécanismes qui importent aussi l'adhésion des hommes dans l'accompagnement des femmes dans l'exercice du leadership.

**Mots clés** : influences ; violences ; femmes ; leadership ; partis et associations politiques

## **Abstract**

The present research the subject of which is entitled « Influences of the violence against women on their leadership within the parties and the political associations » has for main objective, the study of the recurrence of the violence against women and its influence on their leadership within the parties and the political associations in the Commune of Djakotomey. The methodological approach having guided the works associated the qualitative and quantitative approaches. As for the model of analysis, it was inspired by new sociological approaches of analysis of the organizations of Amblard H., Michel C., Erhard F., Bernoux P., Herreros G. and Livian Y F ( 2005 ). The study allowed understanding that the feminine leadership, although confronted with several sociocultural constraints, is an important factor for the development of the parties and the political associations. However, this result should not lead to a sectarian approach aiming at the only promotion of the woman.

## INTRODUCTION

La quatrième conférence mondiale sur la femme organisée en 1995 à Beijing sous l'égide des Nations Unies, a révélé les discriminations conscientes ou inconscientes dont sont victimes les femmes. Le diagnostic fait à cet important sommet n'a pas occulté l'impact des discriminations sur la vie et le parcours des femmes dans toutes les sociétés, mais aussi sur le développement des Etats.

L'idée de l'égalité des sexes n'a fait l'objet de préoccupation que récemment. On ne saurait cependant parler d'une évolution continue de la condition féminine, car son histoire est ponctuée par d'importants mouvements de balancier. Dans cette évolution, la femme s'est vue confrontée à de nombreuses difficultés.

L'histoire des femmes, de l'antiquité à nos jours, fait émerger souvent le sentiment que toute évolution de la condition et du statut social de la femme est dépendante de l'image que l'homme a de son homologue féminin. Chaque communauté humaine s'est fondée sur la différence biologique et physiologique entre l'homme et la femme pour répartir le travail selon le sexe et établir des rapports de pouvoir entre eux. Ce qui se traduit par une série de pratiques qui permettent aux hommes et aux femmes d'être constamment conscients, non seulement d'être une femme ou d'être un homme, mais aussi des relations qu'ils doivent établir entre eux. Une codification des rôles est ainsi construite en fonction d'une série d'activités prescrites, de tâches prohibées ou dans le meilleur des cas tourné en dérision quiconque ne respecte pas ces normes, commet une faute qui se traduit de façon spécifique par des transgressions d'assignation de sexe (NARB, 1975). Certes, en fonction des civilisations, des religions, des contextes culturels apparaissent des changements dans les manières d'imposer à la femme des devoirs mais, globalement, il s'agit bien d'une histoire des contraintes imposées par les hommes.

En Afrique en général et au Bénin en particulier, des avancées significatives sont à l'actif de tous les acteurs étatiques ou non étatiques qui s'investissent au quotidien dans la réduction des inégalités entre homme et femme et qui font de l'intégration des femmes dans toutes les sphères de prises de décisions, leur cheval de bataille.

Bien que le Bénin ne compte pas parmi les pays affectés par des conflits interethniques violents, le Bénin est traversé par des rivalités régionales et ethniques qui marquent fondamentalement sa vie politique et la qualité de la participation des citoyens aux politiques nationales. La participation politique des citoyens est également affectée par des inégalités de genre. Il est à priori noté des pratiques discriminatoires à l'égard des femmes quoique des progrès notables aient été enregistrés surtout dans la législation (Marie-Odile A., 2006). Les lois demeurent toutefois en deçà de la conformité avec les dispositions progressistes de la Constitution et des conventions internationales. Si on se réfère aux textes législatifs qui régissent la vie des citoyens depuis le renouveau démocratique, le Bénin peut se féliciter d'avoir inscrit dans sa constitution l'article 126 qui spécifie une égalité de sexe opérationnalisée par le Code des Personnes et de la Famille qui a été adoptée en 2004. Bien que représentant plus de la moitié de la population, le niveau des femmes béninoises en ce qui concerne le leadership au sein des partis et associations politiques dans les différentes sphères de la société semble insatisfaisant. Les nombreux freins à la jouissance de cet atout naturel bien que supporté par les lois de la république, sont encore tenaces et handicapent la participation qualitative et quantitative des femmes dans tous les secteurs surtout celui politique.

Si en milieu urbain on note une certaine prise de conscience concernant le leadership de la femme au sein des partis et associations politiques grâce aux

divers recours possibles, en milieu rural, le phénomène est récurrent et le plus souvent légitimé par des construits sociaux séculiers.

Dans un tel contexte, l'étude des facteurs explicatifs de l'influence des violences faites aux femmes en milieu rural sur le leadership de la femme au sein des partis politiques et associations politiques, vise à répondre à un besoin de compréhension des mécanismes de production et de reproduction des violences faites aux femmes et de son impact sur le leadership politique en vue d'une meilleure lutte contre le phénomène.

La recherche envisagée s'intéresse au cas de la commune de Djakotomey où la question des violences faites aux femmes reste perceptible dans les rapports quotidiens. Selon le rapport de l'étude sur les Violences Faites aux Femmes au Bénin 2010, le département du Couffo a battu le record avec 89 % en ce qui concerne le niveau de prévalence de violences faites aux femmes et 80,5% en ce qui concerne la privation arbitraire de liberté de la femme. Ce résultat est le fruit de l'ensemble des spécificités des violences faites aux femmes liées à chaque commune. Ceci évidemment dans une approche diversifiée.

Cette recherche, se fonde sur les idées de Bourdieu notamment la théorie de la pratique qui saisit l'individu dans son milieu naturel pour questionner les motifs de son action. Le sujet intitulé « **influences des violences faites aux femmes adja de Djakotomey sur leur leadership au sein des partis et associations politiques** » tente de révéler les facteurs importants à partir desquels il faut comprendre les pratiques autour des violences faites aux femmes, et son impact sur le leadership au sein des partis politiques et associations politiques de la commune de Djakotomey.

Le présent mémoire de recherche est articulé en deux parties.

La première partie est consacrée aux fondements théoriques et au cadre pratique de l'étude afin d'atteindre les objectifs de notre l'étude.

La deuxième partie quant à elle est consacrée aux normes, perceptions sociales, obstacles et approche de solution pour la lutte contre les violences faites aux femmes en ce qui concerne leurs impacts sur le leadership de la femme adja de Djakotomey au sein des partis et associations politique.

# **PREMIERE PARTIE :**

**FONDEMENTS THEORIQUES ET CADRE METHODOLOGIQUE**

## **CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES**

Dans ce chapitre, nous aborderons la problématique de la recherche, la démarche méthodologique, l'état de la question, le modèle d'analyse et la monographie de la commune

### **1. Problématique**

#### **1.1. Problème**

Dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest comme le Benin, la politique a toujours été l'apanage des hommes ; seules les femmes courageuses et audacieuses arrivent à franchir le rubicond. Pourtant, l'histoire politique du Bénin mentionne la participation des femmes à la vie publique et politique depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, précise trois grandes phases de la présence des femmes dans la vie politique. De la royauté à la révolution de 1972, qui est une période d'avant les indépendances qui a permis de constater la bravoure des femmes dans leur implication dans la vie politique. Précisément sous le règne du roi Guézo. C'étaient des amazones, corps d'armée féminine dont la bravoure et l'intrépidité ont permis de gagner des guerres et étendre l'hégémonie du royaume de « Danhomè » sur les contrées avoisinantes ; des années 1972 à 1990, l'histoire de la femme dans la vie politique va se faire plus active avec l'organisation des femmes révolutionnaires. Cette période verra la nomination des femmes et la pleine participation des femmes à l'animation de la vie politique à travers les Comités d'Organisation de Femmes COF, les Comités d'Organisation des Jeunes (COJ), et l'Organisation des Femmes Révolutionnaire du Bénin (OFRB) ; (David Godonou H. 2008).

En fait, la naissance des mouvements féministes dans les années soixante, puis les conférences successives sur les femmes dans les années 70 et 80 ont

contribué à développer une prise de conscience quant à cette situation d'inégalité. Pendant les années 90, un certain nombre de facteurs ont participé à la détérioration des conditions de vie des femmes: les ajustements structurels qui ont détourné les investissements des cultures de subsistance vers les cultures d'exportation, réduit les dépenses socio-sanitaires, libéralisé les marchés ce qui a défavorisé la surexploitation des ressources naturelles; la pression démographique, et l'émigration masculine vers les villes laissant aux femmes la responsabilité des exploitations. Ce qui a permis à la gente féminine de se tester à l'organisation et à la gestion.

De 1990 à nos jours, c'est la période du renouveau démocratique avec le multipartisme intégral et le foisonnement des organisations non gouvernementales, notamment celles où les femmes sont au premier plan pour défendre leur droit. Mais cette présence des femmes dans la vie politique s'est progressivement réduite à une portion congrue.

Fort heureusement, dans la Commune de Djakotomey dans le département du Couffo, les organisations de la société civile et des Institutions interviennent sur le volet genre et la politique et travaillent d'arrache-pied pour un changement de comportement social. Cet engagement de la société civile favorise certaines femmes, qui s'efforcent quelque peu, de tracer leur "histoire politique", bien que ces partis et associations constituent en fait des arènes où se construisent et se développent divers types de relation variant stratégiquement entre inclusion et exclusion, marginalisation et collaboration, coopération et distanciation et ce, avec les pesanteurs socioculturelles.

C'est donc dans cette arène que plusieurs actions et initiatives se mènent en vue d'une meilleure implication de la gente féminine dans la gestion des affaires politiques. Pour ce faire, le souci de renforcement et de capitalisation du leadership féminin rend nécessaire l'appréciation de la manière dont les femmes

exercent les parcelles de pouvoir qui leur sont dévolues dans leur milieu social. En réalité, les activités des organisations et des mouvements de femmes partout dans le monde ont mis en lumière le fait que la violence à l'égard des femmes et aujourd'hui, surtout celle liée au leadership féminin au sein des partis politique et associations, n'est pas le résultat d'actes individuels et spontanés d'inconduite, mais qu'elle est profondément enracinée dans la relation structurelle d'inégalité qui existe entre les femmes et les hommes. Marie France Hirigoyen, psychiatre et philosophe, explique à cet effet que « ce qui fait la violence, c'est quand une relation n'est pas égale : l'un a le pouvoir sur l'autre qui ne peut pas se défendre ».

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'élaboration de normes et de critères internationaux convenus. Des instruments juridiques et politiques internationaux ont clarifié les obligations des Etats de prévenir, éradiquer et punir la violence à l'égard des femmes et permettre aux femmes de gérer la cité. Mais partout dans le monde, et comme c'est le cas dans la Commune de Djakotomey, les exigences sociales ne satisfont pas aux exigences juridiques et politiques internationales.

En effet, il s'agit de :

- De la conférence de Beijing en 1995 qui a réuni plusieurs états, déclaraient : “Les droits des femmes sont des droits humains” et se donnaient pour but de “réaliser l'égalité des droits et la dignité intrinsèque des hommes et des femmes”.
- De la ratification (CEDAW) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, par la plupart des Etats africains.

- Du Protocole facultatif, ou encore le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo).
- De l'article 126 de la constitution Béninoise, stipule que les hommes et les femmes sont égaux devant la loi. Et,
- La loi N° 2002-07 du 24 Août 2004 portant code des personnes et de la famille en République du Bénin.

Aujourd'hui, plusieurs années après la conférence de Beijing, cet objectif est loin d'être atteint et l'absence de volonté politique des Etats reste le principal obstacle à toute avancée positive en faveur des droits des femmes.

Dans la majorité des Etats africains comme le Bénin et précisément les femmes de la commune de Djakotomey, sont encore victimes de nombreuses discriminations, de violences faites à leur égard dès le plus jeune âge, et d'atteintes à leurs libertés fondamentales. Bien que des progrès législatifs aient été réalisés, les pratiques discriminatoires évidemment celles liées à la gestion de la cité (la politique) persistent massivement d'un bout à l'autre de la commune. En conséquence, il est toujours difficile aux femmes de la commune de Djakotomey de s'affirmer au sein des partis et associations politiques. Alors,

la principale question

- Quels sont les influences des violences faites aux femmes Adja sur leur leadership au sein des partis et associations politiques dans la Commune de Djakotomey?

De cette question ressortent deux séries hypothèses fondamentales : l'hypothèse globale, et les hypothèses spécifiques.

## **1.2-Hypothèse globale**

Il existe une relation entre la perception de la femme Adja de Djakotomey, la récurrence des violences faites aux femmes et leur leadership au sein des partis et associations politiques;

Pour étudier la relation entre ; perception de la femme adja, la récurrence des violences faites aux femmes et son influence sur leur leadership au sein des partis et associations politiques, les hypothèses spécifiques suivantes ont été formulées.

### **1.2.1-Hypothèses spécifiques**

- La perception de la femme Adja détermine la récurrence des violences faites aux femmes à Djakotomey.
- Les violences faites aux femmes et les construits sociaux autour de la vie de la femme, influencent la détermination de la femme au sein des partis et associations politiques.
- Il existe des alternatives pour une meilleure intégration des femmes Adja de Djakotomey au sein des partis et associations politiques.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette recherche sont les suivants :

### **1.2.2- Objectif global**

L'objectif global de cette recherche est d'analyser la récurrence des violences faites aux femmes et son influence sur leur leadership au sein des partis et associations politiques, dans la Commune de Djakotomey.

### **1.3- Objectifs spécifiques**

Plus spécifiquement, il est question de :

- déterminer les normes et perceptions sociales qui légitiment les violences faites aux femmes à Djakotomey ;

- évaluer l'effet des violences faites aux femmes sur leur leadership au sein des partis et associations politiques dans la Commune de Djakotomey ;
- Envisager des perspectives, afin d'encourager les femmes adja, à être leader au sein des partis et associations politiques dans la Commune de Djakotomey.

### **1.3.1-Justification du choix du secteur d'étude**

Plusieurs raisons justifient le choix du secteur d'étude.

Il s'agit entre autres, du séjour au sein de l'Ong Plan Bénin, plus précisément à la cellule de communication à l'unité de programme (PU) Couffo. Les actions de l'ONG Plan Bénin sont principalement orientées vers les enfants et les femmes dans toutes les communes du département du Couffo. Le séjour dans cette institution a permis d'investiguer sur la femme dans son quotidien, celle violentée dans le ménage, celle appartenant ou non à une vie associative, et surtout sur le mode de fonctionnement des groupes et les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Notons comme difficulté, le choix du groupe qui est souvent choisi par le mari, la disponibilité de la femme à obtenir toutes les fois l'accord du mari afin d'honorer de sa présence au sein des associations et les autres difficultés liées à la vie de femmes sont légions plus à Djakotomey que dans les autres communes du département du Couffo. Le choix porté sur la Commune de Djakotomey, est le fruit du résultat de ces nombreuses années d'animation dans la Commune de Djakotomey avec les femmes et les enfants.

## **2-Délimitation conceptuelle**

### **2.1-Clarification conceptuelle**

Cette recherche fait appel à divers domaines qui ont chacun leur vocabulaire qu'il convient d'harmoniser pour une homogénéité et une meilleure compréhension du travail. Dans le cadre spécifique de ce travail, la clarification conceptuelle part du principe que les rapports sociaux entre hommes et femmes

sont compris comme un processus de régulation de situations qui présentent des problèmes différemment perçus et désignés par les acteurs en présence. Les concepts clés, qui méritent d'être clarifiés sont :

### ❖ Politique

Etymologiquement, du grec *politikos*, de la cité, la politique recouvre tout ce qui a trait au gouvernement d'une communauté ou d'un Etat : l'art et la manière de gouverner ; l'organisation des pouvoirs ; la conduite des affaires publiques ; les actions prévues ou mises en œuvre par une institution, une organisation, un parti, un Etat, une entreprise, un individu en vue d'atteindre un objectif préalablement fixé.

Selon Pierre Aubenque (1963), la politique en son sens plus large, celui de civilité ou *Politikos*, indique le cadre général d'une société organisée et développée; plus précisément, la politique, au sens de *Politeia*, renvoie à la *constitution* et concerne donc la structure et le fonctionnement (méthodique, théorique et pratique) d'une communauté, d'une société, d'un groupe social. La politique porte sur les actions, l'équilibre, le développement interne ou externe de cette société, ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles. La politique est donc principalement ce qui a trait au collectif, à une somme d'individualités et/ou de multiplicités.

Pour André Comte-Sponville (2004), la politique n'est pas là pour faire le bonheur des hommes. Elle est là pour combattre le malheur et elle seule, à l'échelle d'un pays ou du monde peut le faire efficacement.

Dans le cadre de cette recherche, c'est la gestion de la cité. Un poste politique suppose une position privilégiée ou s'exerce le pouvoir, une responsabilité, un ensemble de savoir requis à l'exécution optimale des activités y liées. Il s'agit

d'un savoir évoquant les acquis cognitifs, d'un savoir-faire, de la compétence à la base associée à un savoir être, c'est-à-dire des aptitudes faisant référence aux comportements sociaux et professionnels. Tout ceci faisant appel à la prise de décision, qui est un processus par lequel un choix est opéré parmi un éventail d'alternatives, sur la base d'une analyse, d'un faisceau de paramètres. C'est la capacité de faire des choix, en fonction des informations disponibles où interviennent l'offre, la demande, les disponibilités et les contraintes.

### ❖ **Parti politique**

La Charte des partis politiques définit le parti politique comme un groupement de citoyens, formés en vue de promouvoir et défendre des projets de sociétés et des programmes politiques. Dans leur vocation à conquérir le pouvoir d'État ou à participer à la représentation du peuple au niveau local et national, les partis politiques concourent à la formation de la volonté politique et à l'expression du suffrage universel par des moyens démocratiques et pacifiques. Les partis politiques doivent exprimer leurs objectifs dans leur programme politique, et ces objectifs doivent

« Contribuer à la défense de la démocratie et de la souveraineté nationale, la sauvegarde de l'unité nationale, la protection des libertés fondamentales et des droits de la personne ». Doivent être proscrits des objectifs ou programmes des partis politiques, « ... l'intolérance, le régionalisme, l'ethnocentrisme, le fanatisme, le racisme, la xénophobie, l'incitation et/ ou le recours à la violence sous toutes ces formes. » Concrètement, aucun parti ne peut fonder sa création et son action sur une base et/ou des objectifs comportant le sectarisme et le népotisme, l'appartenance exclusive à une confession, à une philosophie, à un groupe linguistique ou à une région, l'appartenance à un même sexe, à une ethnie ou à un statut professionnel déterminé, l'appartenance à une association de développement ou à une organisation non gouvernementale. Les partis

politiques ne doivent porter atteinte ni à la sécurité, ni à l'ordre public, ni aux droits et libertés individuels ou collectifs.

Les conditions et la procédure à suivre pour la création d'un parti politique sont déterminées par les articles 15 à 29 de la Charte des partis politiques. Les personnes désirant créer un parti politique doivent faire une déclaration administrative en déposant un dossier auprès du ministre chargé de l'intérieur. Ce dossier comprend un certain nombre de pièces dont le procès-verbal de la réunion constitutive du parti politique, quatre exemplaires des statuts et règlements intérieurs, quatre exemplaires du projet de société, les actes de naissance, certificats de nationalité, attestation résidence et casiers judiciaires des membres fondateurs, la dénomination du parti et l'adresse complète du siège prévu pour le parti. Un numéro d'arrivée est immédiatement communiqué au déposant du dossier ou expédié par courrier administratif dans un délai de deux mois. Ce même délai de deux mois permet au ministre en charge de l'intérieur de procéder, au besoin, à toute étude utile, à toute recherche et enquête nécessaire au contrôle de la véracité du contenu de la déclaration. La conformité à la loi s'apprécie non seulement par rapport aux exigences de la loi en matière d'objectifs, de buts et de programmes des partis politiques tels qu'examinés ci-dessus, mais aussi par rapport au nombre et à la provenance des membres fondateurs. La loi prévoit en effet que le nombre des membres fondateurs d'un parti politique ne doit pas être inférieur à dix par département. Le nombre de départements étant de 12 en janvier 2010, aucun parti politique ne peut donc être formé sans un minimum de 120 membres en provenance de tous les départements du pays. Ces membres doivent être âgés de dix-huit ans au moins, être de nationalité béninoise, jouir de leurs droits civils et politiques et ne pas avoir été condamnés à une peine afflictive ou infamante, avoir, en ce qui concerne les dirigeants, leur domicile ou leur résidence sur le territoire national. Après le contrôle de conformité et dans un délai de deux mois, le ministre

chargé de l'intérieur délivre un récépissé de la déclaration au mandataire du parti politique, avec avis de réception. Si à l'expiration du délai de deux mois, aucune notification n'est faite, le dossier est réputé conforme à la loi. Dans le cas où le récépissé n'est pas délivré dans le délai de deux mois pour non-conformité à la loi, le ministre est tenu de procéder à une notification motivée au parti politique concerné au plus tard 8 jours avant l'expiration du délai de deux mois. Ce parti politique peut saisir la chambre administrative de la Cour suprême dans le délai de 15 jours de la notification. La Cour est tenue de statuer en procédure d'urgence. La publication au journal officiel doit intervenir dans les deux mois qui suivent la réception du récépissé. Elle est faite par les responsables du parti politique dans le délai de deux mois après réception du récépissé (ou deux mois après le dépôt du dossier en cas de silence de l'administration qui n'a pas délivré de récépissé dans ce délai). Au terme de la procédure de publication, le parti politique acquiert définitivement la personnalité morale.

#### ❖ **Femme**

Être humain, compagne de l'homme, par les liens conjugaux ou sentimentaux. Elle constitue la deuxième composante de l'espèce humaine. Un peu partout dans le monde, elle est numériquement plus importante que l'homme, excepté quelques pays asiatique.

#### ❖ **Violence**

Pierre Bourdieu (1998) dans son ouvrage intitulé *La domination masculine*, fait une étude sociologique des rapports sociaux de sexe et tente d'expliquer les causes de la permanence de la domination des hommes sur les femmes dans toutes les sociétés humaines. Il s'interroge sur la permanence de la domination masculine. En mettant cela en évidence, il base son étude sur une ethnographie menée auprès des Berbères de Kabylie une société entièrement construite autour de l'homme archétype d'une culture méditerranéenne. La pensée relative à la

différence des sexes y est profondément enracinée permettant ainsi de dégager les structures symboliques qui perpétuent la domination de l'homme. Cet inconscient androcentrique qui réside chez les hommes et les femmes doit selon l'auteur être dissout et exploré car c'est à l'intérieur de lui que se trouvent les structures symboliques qui légitiment cette domination. Pierre Bourdieu pense que cette domination masculine s'entend par un habitus donnant aux femmes et aux hommes un rôle prédéterminé. Une culture différenciatrice entre les sexes est imposée par la société, notamment via la famille (les filles sont moins encouragées à suivre les études scientifiques que les garçons, par exemple). Il en résulte une dissymétrie dans l'enseignement supérieur, entre les études littéraires et linguistiques, où la population étudiante est fortement féminisée, et les études techniques et scientifique

La domination masculine tente notamment de se perpétuer par un processus de dé historicisation. Tout au long de son œuvre, Pierre Bourdieu s'est attaché à décrire les rapports de domination qui s'exercent entre les individus dans tous les domaines de la société. Selon sa théorie, les dominants (groupes sociaux, ethnies, sexes) imposent leurs valeurs aux dominés qui, en les intériorisant, deviennent les artisans de leur propre domination. C'est à partir de cette grille de lecture qu'il analyse les ressorts de la domination masculine.

Cet ouvrage de Bourdieu revêt une grande importance pour notre étude en ce sens qu'il met en évidence les fondements sociologiques de la domination de l'homme sur la femme

Dans le cadre de cette recherche, Toute violence repose sur l'utilisation de la force. Yves Michaud renseigne davantage sur cette confirmation en précisant qu'étymologiquement, la violence renvoie avant tout à une idée de force, visible et manifeste, qui entraîne chaos et bouleversement. Le Petit Robert, s'inscrivant dans la même optique, dans sa tentative de définition, précise que c'est une force

brutale pour soumettre quelqu'un. S'accordant avec ces approches définitionnelles, R. Rolland perçoit la violence comme la loi de la brute.

Les sciences humaines répartissent les théories de la violence en deux camps. Le premier regroupe les théories de la violence fondatrice qui soutiennent l'existence d'un programme de comportements violents inscrit en l'homme. Dans ce cadre théorique, on peut ranger la thèse de Konrad Lorenz sur l'instinct agressif non ritualisé, les théories psychanalytiques sur l'existence d'une pulsion destructrice (Thanatos) et la théorie de René Girard liée au désir mimétique.

Quant au second, il regroupe les théories qui soutiennent que la violence est une affaire de société. C'est le cas de l'anthropologie culturaliste qui voit dans la violence un phénomène de culture et celui de la psychologie sociale qui penche globalement en faveur des thèses sur l'impact du milieu. Les enquêtes sur l'influence menées dans ce cadre par Albert Bandura et Stanley Milgram tendent à montrer que la violence ne vient pas de l'individu, mais des modèles de conduite qui lui sont dictés. Au demeurant, plutôt que d'opposer les paradigmes, il serait judicieux de revenir sur la définition de la violence en recourant au droit civil qui la définit comme « fait de nature à inspirer une contrainte telle que la victime donne son consentement à un acte que, sans cela, elle n'aurait pas accepté »

Après cette lumière faite sur le mot violence, comment définir à présent le concept de violences faites aux femmes ?

### ❖ **Violences faites aux femmes**

L'expression violences faites aux femmes a été reconnue depuis la 4ème conférence mondiale sur les femmes comme un problème des Droits de l'Homme. La convention adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 décembre 1979, pour désigner le phénomène, parle de discrimination à l'égard des femmes. En effet, l'article 1er de ladite convention édicte que “

l'expression discrimination à l'égard des femmes vise toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine. La révélation progressive de ce phénomène et de son ampleur coïncide donc avec la reconnaissance de jure du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Marie R France Hirigoyen, psychiatre et philosophe, explique à cet effet que « ce qui fait la violence, c'est quand une relation n'est pas égale : l'un à le pouvoir sur l'autre qui ne peut pas se défendre ».

De nombreuses autres expressions sont utilisées pour désigner ces actes ; violences contre les femmes, violences à l'égard des femmes, violences envers les femmes ; autant de façons de traduire l'expression anglaise « violence against women ». Elles évoquent diverses formes de violences, de mauvais traitements et de négligence dont les femmes sont victimes dans leurs relations intimes, familiales ou de dépendance. Cependant les lois nationales et les traditions qui entretiennent encore quelques formes de discriminations à l'égard des femmes rendent difficile la définition du phénomène. Dans le contexte béninois par exemple, même s'il existe de façon globale des types et formes de violences faites aux femmes, il est à relativiser ses dernières en tenant compte des spécificités de leur contenu. Ainsi, le lévirat, les balafres, les mariages forcés, précoces et par échange, les mutilations génitales féminines etc. ont des significations importantes dans la culture traditionnelle. L'hétérogénéité des contextes socioculturels et politiques vis-à-vis des droits des femmes a fait que l'expression violences faites aux femmes s'est dotée de nombreuses acceptions. D'abord limitée dans la décennie 1980 aux violences exercées dans la famille et

aux violences sexuelles, elle devient très extensive par la suite. Un consensus se dégage alors et le texte de la déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes adopté en 1993 par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations - Unies définit en son article 1er la violence à l'égard des femmes comme « tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. Ce sont les violences à l'égard des travailleuses migrantes, la traite des femmes et des filles ; les pratiques traditionnelles ou coutumières préjudiciables à la santé des femmes et des filles ; les crimes d'honneur contre les femmes, et la violence familiale à l'égard des femmes. Elle ne désigne pas la violence sexiste subie par les hommes, mais concerne les personnes de sexe féminin de tous âges, y compris les filles âgées de moins de 18 ans »

L'article 2 de la déclaration précise que, « la définition s'entend comme englobant, sans y être limitée, la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille et la collectivité, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes, la violence non conjugale, la violence liée à l'exploitation, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme, la prostitution forcée et la violence perpétrée ou tolérée par l'Etat.»

### ❖ **Le leadership**

A l'instar de plusieurs concepts utilisés dans les sciences humaines, dans les milieux de recherche et dans le langage courant, le concept de « leadership » soulève des ambiguïtés du fait de la multiplicité des définitions et du fait qu'il recouvre selon l'intérêt des utilisateurs, un nombre très considérable d'activités

et de comportements divers. Il existe des dizaines de définitions du concept lui-même et des centaines de façons de faire preuve ou acte de leadership. Pour réduire cette ambiguïté, il faut bien sûr travailler au niveau de la définition et préciser le sens qu'il convient de donner au terme lui-même. Bass et Avolio, (1990) ont quant à eux répertorié, classé par typologies et mesuré en fréquence tout un ensemble de comportements de leadership observés dans les organisations. Après avoir établi un rapprochement entre les attributs définissant ces comportements de leadership et les attributs similaires définissant les critères de performance organisationnelle développés par Desvaux, Devillard et Sancier-Sultant (2009), neuf critères/comportements de leadership ont été identifiés. Il s'agit de prise de décision participative, exemplarité, inspiration, attentes et reconnaissance, développement des autres, simulation intellectuelle, communication efficace, prise de décision individuelle et contrôle, et actions correctives. Pour éviter toute confusion qui pourrait provenir de la multiplicité des courants de définition du concept de leadership, ce sont les neuf critères de Desvaux, Devillard et Sancier-Sultant (2009) qui serviront de base référentielle dans les analyses à réaliser dans le cadre de la présente étude.

Le leadership est un concept qui donne lieu à plusieurs types de définitions aussi bien dans les milieux de la recherche que du management des organisations; Stogdill (1974) dans son monumental «Handbook of Leadership», en rapporte une cinquantaine, qu'il regroupe sous onze catégories ou points de vue différents. L'analyse de ces définitions, bien que fastidieuse, démontre cependant que quelques trois éléments tendent à revenir plus souvent que d'autres. Dans un premier temps, il y a le mot «influence» qui représente un ensemble de mots apparentés et qui apparaît, différentes dans presque toutes les définitions recueillies par Stogdill (1974). Le second élément est défini variablement par des mots tels que «activité», « comportement », « action»; l'importance de cet élément procède du fait que pour être pratique et efficace.

Enfin, le troisième élément qui apparaît fondamental à toute définition du leadership, c'est l'aspect volontaire de la réponse qui est donnée par l'environnement du leader à ses tentatives d'influence: le policier qui par un signe de la main force un automobiliste à s'arrêter accomplit une activité qui exerce une influence évidente, mais personne ne dira qu'il a fait acte de leadership. Ces trois éléments, associés au fait que ce qui nous intéresse ici est le leadership « du groupe » c'est à dire l'ensemble des activités par lesquelles un individu influence le comportement de ceux qui l'entourent dans le sens d'une réalisation volontairement ou non plus efficace des objectifs de l'association. L'Université de l'Ohio Sur la période allant de 1945 et 1953, des chercheurs de l'Université d'Ohio (Fleishman, Harris et Burt 1955) ont réalisé plusieurs études pour découvrir le nombre et la nature des dimensions que les acteurs de niveau inférieur peuvent apercevoir dans le comportement de leur supérieur au sein d'une organisation. Par suite d'analyses statistiques successives, le nombre de dimensions relativement indépendantes passa de neuf à quatre puis finalement à deux. A partir de cette époque, la plupart des travaux américains, portant sur l'influence du leadership, ont utilisé ces deux dimensions comme variables indépendantes. La première dimension porte le nom anglais de «Initiating structure», qui signifie «direction et encadrement». Le leader qui obtient un score élevé sur cette dimension a du potentiel dans la planification, l'organisation et la coordination des activités du groupe dont il a la charge, et en fonction des objectifs à atteindre. Il confie les tâches et responsabilise chaque membre du groupe par rapport au résultat attendu en mettant l'accent sur la nécessité du respect des règlements et des procédures. La deuxième dimension porte le mot anglais « considération » qui correspond à l'expression «relations humaines». C'est le leader qui fait confiance à son entourage et maintient l'intégrité de leurs idées et de leurs sentiments. C'est encore lui qui se préoccupe de garder de bonnes relations et un environnement agréable à l'intérieur du groupe. L'Institute for Social Research de l'Université du Michigan Les travaux

du «Institute for Social Research» de l'Université du Michigan (Kahn, 1956) ont débuté en 1947. Elles avaient pour objectif d'identifier les types de structure organisationnelle et les modes de leadership associés à une haute productivité. Les investigations réalisées dans ce cadre ont été faites auprès de plusieurs entreprises (une compagnie d'assurance, un manufacturier de tracteurs, un chemin de fer, une entreprise hydro-électrique, un fabricant de textiles, des agences gouvernementales, etc.). Ces travaux ont permis d'identifier deux dimensions majeures dans le comportement des supérieurs qui consiste en une orientation vers l'employé d'une part et vers la tâche d'autre part. Les supérieurs qui pratiquent la première orientation se préoccupent surtout de bâtir une équipe unie, de former leurs subalternes, de les aider à résoudre tous leurs problèmes. Ils adoptent une attitude amicale, non punitive, et ils sont abordables aux communications venant des employés. Les supérieurs qui tendent vers la deuxième option sont beaucoup plus préoccupés par les problèmes techniques, les méthodes de production, les normes et standards qu'il faut observer, des objectifs de production qu'il faut atteindre, de la discipline et du rendement. Bien que ces deux orientations aient d'abord été conçues comme les deux extrêmes d'un même continuum, les chercheurs ont par la suite indiqué qu'il s'agissait en fait de deux dimensions distinctes et non exclusives: un patron-leader peut être fort (ou faible) sur les deux en même temps. Dans la même veine des travaux de l'Université du Michigan, (Kahn et Katz 1960) sont arrivés à mettre en relief trois dimensions associées, selon eux, à un haut niveau de productivité. La première, concerne la différenciation de rôle, c'est-à-dire que le supérieur accomplit plusieurs fonctions ou activités qu'on ne retrouve pas chez le subalterne: il planifie, organise, dirige, etc.

La deuxième dimension porte plus spécifiquement sur le type de surveillance qu'il exerce. Le patron efficace est celui qui exerce une autorité générale, qui accorde beaucoup d'autonomie quant à la façon de faire le travail et qui laisse de

la place à l'initiation des subalternes. Quant à la troisième dimension elle évoque les comportements qui démontrent un intérêt marqué vers l'employé et qui contribuent à augmenter son estime de soi. Le Research Center for Group Dynamics de l'Université du Michigan Les études réalisées par le Research Center for Group Dynamics (également de l'Université du Michigan) ont porté principalement sur le fonctionnement des groupes et sur un ensemble de problèmes similaires. A partir des leçons tirées de ces études, Cartwright et Zander (1960) sont parvenus à identifier deux grandes fonctions que le groupe doit remplir. La première fonction, c'est de réaliser ses objectifs. Chaque membre du groupe doit donc s'activer à planifier le travail, mettre le groupe en action, développer des procédures, empêcher le gaspillage de temps et de ressources et évaluer le progrès accompli. L'autre fonction, consiste à travailler à la stabilité, à l'intégrité et à la cohésion du groupe. Dans cette optique, il est question de trouver des solutions aux troubles et conflits internes, de stimuler les relations interpersonnelles, de maintenir un environnement agréable, de satisfaire les besoins individuels des membres et de créer un esprit d'équipe. Bien que la prise d'initiative dans ces fonctions relève souvent du leader reconnu, cela n'est pas toujours le cas. Si le chef du groupe néglige un aspect, il est fort probable qu'un leader informel surgisse pour s'en occuper. Notons ici que ce que les auteurs appellent fonction du groupe aurait aussi bien pu s'appeler dimension du leadership, ce sont les deux côtés d'une même médaille. Les travaux de Bowers et Seashore Dans la dynamique de tenter un rapprochement entre toutes les études publiées précédemment, Bowers et Seashore (1966) suggérèrent que les comportements du supérieur soient étudiés sous quatre dimensions. Premièrement, les comportements qui valorisent le subalterne et qui augmentent son estime de soi (relations de support) ; deuxièmement, ceux qui favorisent les relations entre les membres du groupe (aide à l'interaction); troisièmement, ceux qui poussent les employés et les amènent à tendre vers l'excellence (orientation vers les objectifs) et enfin, ceux qui aident les employés

à gagner ce dont ils ont besoin et à bien faire leur travail (facilitation du travail). Les recherches de Bernard Bass, de l'Université de Rochester. Les recherches de Bernard Bass dont il est question couvrent une période relativement longue de près de deux décennies au terme desquels, il aboutit, à partir d'analyses factorielles, à une définition du leadership en cinq dimensions qu'il publie en 1974 (Bass et Valenzi, 1974).

Avec ses collègues, ils admettent qu'une solution à deux facteurs produit les dimensions "direction et encadrement" et "relations humaines" et que toutes les autres dimensions qu'on peut obtenir sont des aspects ou des sous-facteurs de ces ceux-là. Ils soulignent cependant qu'une solution à cinq facteurs est possible et même préférable car elle identifie des comportements plus nuancés. Les cinq dimensions qu'ils ont identifiées au terme de leurs travaux sont, la direction, la manipulation, la consultation, la participation et la délégation. En dehors de la première dimension de cette série, les quatre autres sont pratiquement orientées vers l'individu. Les auteurs démontrent cependant que ces cinq dimensions constituent une sorte de continuum et quelquefois, il devient très difficile de savoir s'ils parlent de cinq dimensions distinctes ou de cinq styles différents sur une même dimension. Robert House, de l'Université de Toronto Les études effectuées par Robert House (1971), de l'Université de Toronto, ont porté sur l'influence du leadership sur la satisfaction et le rendement des subalternes. Ses études originales, portaient sur les deux dimensions définies par l'école d'Ohio, "direction et encadrement" et "relations humaines". Chemin faisant, l'auteur et un de ses collègues ont ajouté une troisième dimension, la "participation". Pour prouver que cette dimension serait effectivement différente des deux premières sur le plan opérationnel, ils ont fait abstraction de l'échelle mesurant le niveau de relations humaines les quelques items qui parlaient de participation et s'en sont servi pour bâtir l'échelle mesurant le mode participatif. En poursuivant ses analyses, il finit par ajouter une quatrième dimension, l'Encouragement à

l'excellence'' qui cette fois ci, est orientée vers l'objectif. Il convient de préciser que pour (House, 1971) ce qui compte n'est pas de dresser une liste exhaustive des dimensions du leadership, mais de retenir qu'il en existe au moins quatre qui sont fondamentales.

### ❖ **Le leadership féminin**

Dans le milieu de la recherche sur les groupements, et organisations, notamment en matière de leadership, il existe des courants qui tendent à démontrer que les femmes ont des qualités qui impactent de façon positive la performance des organisations (Bass, Avolio et Atwater, 1996), d'autres pensent au contraire que les aptitudes du leader dépendent moins du sexe de celui-ci que de l'environnement social de l'organisation (Dubrin, 1998). Au total, il convient de retenir, dans le cadre du présent travail que le leadership féminin est l'exercice du leader au sein des associations et partis politique par la femme.

D'après Hirschman (1995), une association est une action collective d'une communauté, qui traduit la volonté des acteurs de prendre la parole, de reprendre l'initiative et de se faire reconnaître comme des partenaires à part entière par les autres acteurs. Quant à Plané (2003 : 8) «une association apparaît comme une réponse structurée à l'action collective, un ensemble relativement contraignant pour les personnes et, simultanément, comme une construction dynamique collective favorisant l'accomplissement de projets communs». Au total, il ressort de ces définitions qu'une association apparaît donc comme un regroupement d'acteurs ayant des intérêts et des objectifs communs. Ces acteurs consentent de collaborer sous la coordination et la responsabilité d'un leader afin d'atteindre un résultat ultime.

### **2.1.1- Démarche méthodologique**

### **2.1.2- Nature la recherche**

Il est question dans cette étude d'analyser un phénomène qui n'est pas directement qualifiable en dehors de ceux qui ont une part de responsabilité dans son organisation et de ceux qui le cautionnent. Pour cette étude les méthodes qualitatives et quantitatives ont été retenues car la mise à l'épreuve du cadre d'analyse par les données empiriques a montré qu'il était fécond de combiner ces méthodes au sens d'un pluralisme méthodologique interne à une démarche commune de recherche pour de meilleures analyses et résultat. La méthodologie de recherche utilisée, a consisté essentiellement à la collecte des données, à leur traitement et à l'analyse des résultats.

### **2.2- Données utilisées**

Les données utilisées, sont constituées des données empiriques, des données collectées en milieu réel, des données et informations qualitatives collectées auprès des femmes et des hommes dans les ménages à Djakotomey, des représentants des partis politique et associations, et les membres responsables à divers niveau au sein de ces partis et associations , ont permis d'appréhender le phénomène.

#### **2.2.1- Méthodes de collecte**

##### **➤ Recherche documentaire**

La première phase de la démarche a consisté à une recherche documentaire dans les centres de documentation de l'INSAE, de la FLASH, de la Mairie de Djakotomey, de l'AFJB, du Ministère de la Famille, de CARE Bénin, de WILDAF/Bénin (Women In Law and Development in Africa).

**Tableau I : Centres/Structures de recherche de documentation et informations recueillies**

Centres de documentation	Nature des documents exploités	Types d'informations recueillies
Centre de documentation de l'INSAE	Articles, Livres, apports des recensements RGPH2 et RGPH3.	Statistiques démographiques et division administratives.
Centre de documentation de la Mairie de Djakotomey	Articles, Livres, Ouvrages spécifiques et plan de développement communal.	Informations générales et spécifiques sur la Commune.
Centre de documentation de la FLASH	Articles, Mémoires, Livres, Rapports, Thèses.	Approche méthodologique dans la rédaction du mémoire.
Fondation FREDICH EBERT	Rapport formation, livres	Rapport formation sur le leadership politique féminin, information sur la femme et la politique au Bénin
Centre de documentation de l'AFJB	Livres, Rapports, articles et revue	Informations générales sur les violences dont sont victimes les femmes Béninoise
Centre de documentation du Ministère de la Famille	Livres, rapports, articles et revue.	Informations sur la femme et les lois portant sur les violences faites aux femmes
Centre de documentation de l'UNESCO	Livres, Rapport	Information sur la scolarisation de la femme
Centre de documentation de WILDAF/Bénin (Women In Law and Development in Africa)	Livres, Rapports, articles et revue	Informations générales sur les violences dont sont victimes les femmes Béninoise
GTZ	Rapport	Grille de la Perception
INTERNET	Livres, Rapports, articles et revue	Leadership organisationnel

Source : Enquêtes de terrain (Août 2014)

Les différentes informations collectées lors de cette recherche documentaire ont été complétées par les informations obtenues lors des investigations en milieu réel.

### **2.2.2- Etat de la question**

La situation des femmes dans le monde demeure préoccupante malgré les nombreuses actions qui se mènent ici et là. Les diverses réponses apportées aussi bien par la communauté internationale que par les gouvernements n'ont pu à ce jour permis d'en découdre avec les problèmes qui se posent à la femme. Les

violences à l'égard de la femme sous toutes ses formes constituent l'un des fléaux de l'humanité.

S'il y a quelque chose de plus cher à l'Homme, c'est sa liberté et sa dignité. Ces deux concepts font parties des fondamentaux des droits humains et ne peuvent être soustraits de la vie quotidienne de l'être humain. L'Homme qui perd sa dignité et sa liberté est comparable à un prisonnier sans espoir. Le phénomène des violences faites aux femmes est par là donc une négation de la liberté et de la dignité de la femme.

Malgré les victoires remportées en Occident dans le cadre de la lutte pour l'émancipation de la femme, il est affligeant que dans une société aussi riche et aussi évoluée sur le plan social, la violence conjugale constitue encore, paradoxalement, le quotidien de milliers de femmes.

En 2000, la France a manifesté l'intérêt qu'elle porte au sujet par la réalisation d'une Enquête Nationale sur les Violences à l'Égard des Femmes (ENVEFF) dont le rapport a inspiré des auteurs et occasionné nombre de publications,

**Maryse Jaspard**, par exemple a publié à la maison d'édition "La Découverte", *Les violences contre les femmes*. Pour elle, "les violences contre les femmes" est un concept sociopolitique international en ce sens qu'il est né des débats contradictoires qui ont animé les conférences mondiales tenues sur les femmes.

**Elsa Fayner** auteure de *Violences, féminin pluriel : les violences envers les femmes dans le monde contemporain*, quant à elle, a estimé et démontré que « les violences faites aux femmes » est un concept sans frontière, un phénomène universel et atemporel. S'inscrivant dans la même optique, **Amnesty International** publie "*les violences faites aux femmes en France : une affaire d'Etat*." L'ouvrage a fait suite à une année d'enquête qui a été finalisée le 25 novembre 2005 en France. Pour Amnesty International la violence à l'égard des femmes est avant tout une violation ou une série de violations des droits de l'humains fondamentaux valables pour tout être humain et protégés par les principaux traités de droits humains.

La situation en Afrique est plus préoccupante vu le niveau de développement de la société et la pauvreté ambiante.

Les violences envers les femmes sont de toute série et de toute monnaie. Entre autres, les facteurs qui marquent l'asservissement et l'avilissement des femmes sont le déni du droit de sa participation au processus de prise de décision concernant la gestion de la cité, le poids des coutumes qui affecte sa liberté et son épanouissement dans sa vie conjugale, les effets d'une certaine suprématie du mari sur la femme et les séquelles de certaines traditions sur le statut de la femme et les inconvénients de l'analphabétisme.

Si ces faits existent depuis des temps immémoriaux, le concept de violence faite aux femmes, quant à lui est tout récent. C'est à la faveur des trois dernières célébrations de la journée du 8 mars, officialisée depuis 1977, Journée Internationale de la Femme par l'Organisation des Nations Unies, que certains pays africains ont nettement affiché leur volonté de travailler spécifiquement sur les violences faites aux femmes, en dehors de tout ce qui se fait dans le cadre du genre et de l'amélioration du statut juridique de la femme. En effet en 2000, le Togo a réalisé une enquête sur *la famille, les migrations et l'urbanisation au Togo*. Le neuvième chapitre du rapport de l'enquête quantitative a mis en relief quelques formes de violences rencontrées au Togo. Ce sont : le lévirat, la privation sexuelle, le rapt ou l'enlèvement de la future mariée, les violences physiques, les mutilations génitales féminines, la privation économique, les abus dans les pratiques sexuelles. En Côte d'Ivoire, en octobre 2008, le Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (MFFAS) a publié le rapport intitulé : *Crise et violences basées sur le genre en Côte d'Ivoire : Résultats des études et principaux défis*. L'orientation de l'étude s'est effectuée à partir de la définition que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) donne de la violence basée sur le genre qui est que les violences basées sur le genre sont la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté et qui entraînent ou

risquent fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations.

A ces deux pays s'ajoutent le Niger, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, le Sénégal, le Mali et notre pays le Bénin qui sont en train de mettre en place des mécanismes de lutte contre le phénomène.

Notons qu'au Bénin, l'ONG WILDAF a publié *Pour une société sans violence à l'égard des femmes au Bénin*. Cet ouvrage est conçu dans le cadre du projet «Sensibilisation et renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires par la mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'Ouest » ; l'ouvrage expose les trois types de violences reconnus sur le plan international ainsi que les formes de violence issues des travaux effectués par les centres d'aides juridiques comme l'AFJB, le WILDAF et les mass médias. L'étude de WILDAF a eu l'intérêt d'être bien centrée sur les aspects juridiques de la lutte contre les violences faites aux femmes. Cependant elle ne s'est appesantie ni sur l'ampleur du phénomène, ni sur les questions socio anthropologiques qui sont déterminantes. En 2008, le Projet Enabling Mobilisation and Policy implementation for Women's Rights (EMPOWER), pour sa mise en route a réalisé au Bénin son étude de base sur les violences basées sur le genre (VBG). Le but visé dans cette étude est de recueillir des données de base relatives aux indicateurs du projet, y compris les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) en faveur des politiques et lois anti VBG, ainsi que les données relatives aux droits de la femme et de l'enfant, sur toute l'étendue du territoire national. L'étude de EMPOWER réalisée en 2008, a certes pris en compte nombre d'aspects intéressant la présente étude, mais n'a couvert que 13 communes sur les 77 que compte le Bénin. Bien que les résultats des deux études aient prouvé l'existence du phénomène, dans ce contexte, les résultats obtenus ne pourraient pas avoir nécessairement un caractère national en termes d'ampleur et ne sauraient se généraliser sur toute l'étendue du territoire national. Ce sont là des limites que la présente étude a essayé de prendre en

compte. Le rapport d'analyse de l'étude nationale sur la traite des enfants renseigne d'après les observations faites les 12 derniers mois précédant l'enquête d'Avril 2006 qu'en plus des 1.863 filles qui ont subi la traite à l'interne, 5.734 sont victimes de la traite transnationale avec comme lieu de départ ou de destination ou encore de transit le Bénin. L'Age de ces filles varie entre 6 ans et 17 ans. Il est conclu à cet effet dans le rapport que les enfants de 6 ans à 17 ans en situation de traite sur le territoire béninois sont essentiellement des filles (86,0 %).

Le rapport précise que ces filles pour la plupart, ne sont jamais scolarisées ou sont des déscolarisées, se retrouvent exploitées par des personnes travaillant dans tous les secteurs notamment ceux des services, de l'agriculture et de la transformation.

La traite en effet, ne constitue pas une violence spécifique, mais plutôt un ensemble de violences dont les filles sont victimes dans les foyers de destination. Ce sont notamment la privation de liberté, les privations de nourriture et de soins sanitaires adéquats, les insultes, les sévices corporels et les rapports sexuels forcés. Ces différentes violences dont sont victimes les filles soumises à la traite peuvent être regroupées dans la catégorie des violences domestiques qui sont d'ailleurs les plus courantes dans la communauté béninoise. Nous passerons maintenant au concept genre.

### ➤ **Le genre**

La genèse du concept de genre est inhérente à l'histoire du féminisme, c'est-à-dire de la lutte des femmes pour se faire reconnaître leur place aux côtés des hommes, sans prendre la place de ceux-ci, mais pour agir en complémentarité. On peut distinguer quatre grandes étapes de la genèse du concept de genre. Tout est pratiquement parti de : la Déclaration des Droits de la Femmes qu'Olympe de Gouges rédigea en 1791, en pleine Révolution française, en réponse à la fameuse Déclaration des Droits de l'Homme de 1789. De Gouges O., (1791) y

proclame l'égalité entre la femme et l'homme devant la loi, estimant que la femme devrait désormais avoir le droit à l'initiative dans les activités communautaires et devrait aussi avoir le droit à la parole en public. Le moins qu'on puisse dire est que, sur le moment, elle fut peu entendue. La première étape réelle fut longue et pénible. Car pour parler de genre féminin, il fallait d'abord que les femmes se considèrent comme telles, et s'organisent sous l'étendard de l'appartenance à un même "genre". Pour que le genre soit mis en avant comme revendication primordiale, il faut que les contingences s'y prêtent : d'une part, il y faut des opportunités politiques et des mobiles de mobilisation (par exemple la revendication du droit de vote) et d'une façon plus générale, la prise de conscience d'injustices spécifiques ; d'autre part, il faut une avant-garde de femmes engagées audacieuses qui réussissent à mettre sur pied des groupes et des réseaux et à orienter vers elles les regards des pouvoirs publics et du reste de la société. La première vague de féminisme, qualifiée de "mouvement historique", intervint au tournant du XIXe et du XXe siècle.

L'union s'est faite autour des revendications politiques, et en tout premier lieu en Occident la reconnaissance de l'égalité politique entre hommes et femmes par le droit de vote universel. Une seconde vague de mouvements des femmes est intervenue après la seconde guerre mondiale. Ce second réveil est soutenu par Beauvoir (1949) à travers son livre. Cela fut, pour la gente féminine, une révélation et une délivrance, elles pouvaient revendiquer l'égalité. Mais il fallut attendre le lendemain des événements de 1968 pour que le mouvement explose.

Il convient de souligner que des mouvements similaires à ceux décrits antérieurement sont apparus très tôt, et pratiquement en même temps, dans un certain nombre de pays du Sud, notamment en Turquie, et en Égypte. Les femmes instruites y étaient peu nombreuses, il en était de même en Occident puisque très peu de femmes allaient aussi au-delà de l'école primaire. Globalement, en Afrique noire, le mouvement est apparu plus tard, les

mouvements de femmes, dans ce contexte n'ont pas eu véritablement à mener des luttes contre les hommes pour le droit politique. En Afrique Occidentale Française (AOF) par exemple, l'indépendance étant survenue après l'élargissement du vote aux femmes françaises, le suffrage a été d'emblée universel après 1956. Mais il faut dire que de grandes avancées ont été enregistrées au cours des dernières années où plusieurs lois en faveur de la cause féminine ont été votées. En Europe, ces mouvements ont révélé des spécificités en matière d'égalité entre les genres et se sont donné comme objectif, entre autres de faire comprendre que l'égalité n'est pas seulement un concept juridique. Il s'agit d'accepter l'historicité de la différence de sexes, concept dynamique qui n'est en aucun cas un principe absolu, mais une construction toujours disputée au cours de l'histoire. La naissance de la notion de genre, commence à prendre corps dès lors, et ce, à la faveur de haute lutte par les femmes au sein des sciences sociales. Cette nouvelle étape a été introduite, à l'origine, par une déclaration officielle sur le plan international, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies de 1948. Il faut dire aussi que la Décennie des Nations Unies pour la femme, décidée entre 1975 et 1985 et relayée ensuite par des conférences mondiales de Femmes organisées périodiquement par les Nations unies, aura contribué à franchir une nouvelle étape. Le mouvement féminin se voit désormais positionné dans les débats internationaux ce qui permet de réconcilier progressivement la vision des femmes du nord et du sud. En effet, de part et d'autre, les mouvements féminins ont contribué au succès de la lutte à travers deux grands apports. Ainsi, les femmes du Sud ont innové dans la stratégie de prise de responsabilités politiques, tandis que les femmes du Nord ont activé la revendication des droits humains des femmes. Toutes se retrouvent dans leur critique de l'androcentrisme du droit en général, et des droits humains en particulier. Au Bénin, dans le cadre des mémoires de Maîtrise, quelques étudiants ont abordé des thèmes proches de la question de leadership féminin. En effet, ces auteurs

ont traité beaucoup plus de l'émancipation de la femme et de son insertion dans les milieux de prise de décision au niveau local. AGOSSOU SONOU (1995) par exemple, dans son mémoire de Maître sur « L'intégration des femmes dans le développement : cas du Projet Pilote de Développement Rural Intégré de Péhunco », a montré que le rôle et le poids des femmes en tant qu'acteur et agent économique ne sont pas suffisamment valorisés. Toutefois, il convient de noter qu'à la faveur du Projet Pilote de Développement Rural Intégré (PPDRI), qui est l'objet de son étude de cas, les femmes ont reçu des cours en alphabétisation fondamentale, ce qui a relativement renforcé leur autonomie vis-à-vis de leurs époux, vu qu'elles ont désormais les rudiments nécessaires pour, entre autres, lire et écrire, effectuer des calculs et suivre l'évolution de leur petit commerce. Ce travail n'a donc pas abordé véritablement la question du leadership dans les organisations. Quant à GBOFAN (2012), elle a étudié « La responsabilité de la femme dans la prise de décision au sein du ménage dans la Commune de Bohicon ». Dans ce travail, elle a mis en relief les mécanismes qui participent de l'implication de la femme à la prise de décision au sein du ménage, puis elle a découvert que les amis et les parents sont des acteurs qui ont une forte influence sur les décisions au sein du couple. Elle a aussi pu identifier quelques pesanteurs socioculturelles qui entravent la participation de la femme au processus de prise de décision. Au nombre de ces pesanteurs, figurent la non scolarisation ou le faible niveau de scolarisation des femmes, le faible niveau de connaissance de leurs droits, le poids de la tradition, l'opposition des hommes, le faible pouvoir économique et le complexe d'infériorité chez la femme. C'est à travers le Thème intitulé « Problématique de la promotion de la femme en milieu rural dans la Commune de Sakété » que MONTCHO (2011) a, en ce qui la concerne abordé sa réflexion sur la place de la femme au sein de la communauté. Au terme de son travail, elle a relevé des contraintes qui freinent l'émergence de la femme. Au nombre de ces contraintes, on retrouve une nouvelle fois la question de la scolarisation des filles. En effet elle affirme que, «

les avantages que présente la scolarisation des filles sont multiples, car non seulement elle favorise le bien-être de la fille, mais aussi contribue à son intégration sociale et par conséquent au développement local. » (MONTCHO, 2011 : 60). Elle a également montré que l'insertion de la femme dans la sphère du travail rémunéré favorise son émancipation et son autonomie financière. Si ces auteurs ont eu le mérite d'avoir mené des réflexions sur la situation de la femme surtout en milieu rural, il convient de souligner que leurs travaux n'ont pas toutefois ciblé spécifiquement la question du leadership, de leadership politique, ni de l'influence des violences faites aux femmes sur leur leadership au sein des partis et associations politique. Après avoir passé en revue les positions de quelques auteurs sur les concepts essentiels de la présente étude. Voici comment se présente la démarche méthodologique ayant permis d'aboutir aux résultats

### **3- Approche méthodologique**

Le présent travail a été conduit dans la méthodologie approche sociologique des organisations de Amblard H., Bernoux P., Herreros G. & Livian Y-F (2005). La démarche a allié les méthodes quantitative et qualitative. Ce choix méthodologique relève de la nature de l'objet de la recherche qui nécessite la collecte et l'analyse des données aussi bien qualitatives que quantitatives. Il s'agit de comprendre comment, au sein d'un des partis et association politique, les femmes développent leur leadership pour conduire ces associations, malgré les violences à elles faites, qui peuvent constituer des obstacles. L'une des spécificités de l'étude, en ce qui concerne l'aspect "analyse du fonctionnement de groupe", procède du fait qu'elle est orientée vers le sexe. Ainsi, bien qu'étant essentiellement qualitative, la démarche analytique a recouru à l'approche quantitative pour mieux étayer la réflexion. Il s'agit donc d'une démarche mixte.

### **3.1-Modèle d'analyse stratégique : contours, pertinences et spécificités**

Le modèle d'analyse stratégique est couramment utilisé dans divers domaines des sciences sociales. A la suite de la justification de sa pertinence dans le cadre de la présente étude, une description dudit modèle accompagnée de quelques exemples sera effectuée.

Selon *Yves Frédéric Livian*, « plusieurs voies sont possibles pour approcher les organisations, leur complexité est telle que l'on peut chausser plusieurs types de lunettes pour les regarder. Leur analyse a fait l'objet de nombreuses théories. Et plutôt que de les passer systématiquement en revue » Michel Crozier et Erhard Friedberg au cours des années 1970, ont développé une théorie centrale en sociologie des organisations, développée au sein de l'analyse stratégique. Elle part du constat suivant : étant donné qu'on ne peut considérer que le jeu des acteurs soit déterminé par la cohérence du système dans lequel ils s'insèrent, ou par les contraintes environnementales, on doit chercher en priorité à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir de comportements et d'intérêts individuels parfois contradictoires. Au lieu de relier la structure organisationnelle à un ensemble de facteurs externes, cette théorie essaie donc de l'appréhender comme une élaboration humaine, un système d'action concret. Elle rejoint donc les démarches qui analysent les causes en partant de l'individu pour aboutir à la structure (l'individualisme méthodologique) et non de la structure à l'individu (structuralisme). Crozier et Friedberg considèrent qu'il faut se concentrer, non sur la fonction des acteurs ou des sous-systèmes au sein d'une organisation, mais sur les stratégies individuelles des acteurs. Il faut avant tout rechercher systématiquement les régularités observées dans les comportements, qui doivent être réinterprétées dans le cadre du modèle de l'acteur stratégique. « La stratégie, c'est le fondement inféré ex-post des régularités de comportements observés empiriquement ». Mais ces stratégies ne dépendent pas d'objectifs clairs et précis, elles se construisent au contraire en situation, elles sont liées aux atouts que les acteurs peuvent avoir à leur disposition et aux

relations dans lesquelles ils s'insèrent. En outre, le comportement des acteurs s'ajuste au comportement possible d'autrui en fonction des atouts dont il dispose. La capacité d'action de l'acteur repose alors sur quatre postulats : *L'organisation est un construit contingent*, il aurait pu être, ou ne pas être, tout à fait différent. *L'acteur est relativement libre*. Il peut jouer avec son rôle, se permettre des écarts par rapport aux règles sociales. *Il y a une différence entre les objectifs de l'organisation et ceux des individus*. Pour parvenir à leurs fins, *les acteurs calculent dans le cadre d'une rationalité qui est dite limitée* (Herbert Simon a introduit le concept). Ces postulats doivent être compris à l'intérieur de la même problématique : « Comment se fait-il que les organisations tiennent le coup et maintiennent leur identité, malgré les forces centrifuges auxquelles les acteurs les soumettent ? Crozier et Friedberg proposent une méthode empirique pour comprendre le fonctionnement des organisations, ils conseillent d'analyser une organisation en se penchant sur les rapports de pouvoir qui la structurent et rendent les comportements des acteurs intelligibles. On constate alors que l'issue des jeux est relativement imprévisible, les acteurs s'écartent souvent de manière significative du rôle qu'ils doivent jouer. Pour le comprendre, il faut faire intervenir la notion de zone d'incertitude. Ces zones correspondent aux failles dans les règles, aux défaillances techniques, aux pressions économiques qui empêchent le déroulement des objectifs de l'organisation. Elles ont également une autre source, les acteurs peuvent avoir intérêt à masquer leurs véritables objectifs, afin de conserver une certaine capacité de négociation. Un comportement imprévisible de la part des acteurs réduit le pouvoir de celui qui édicte les règles et cherche à les faire appliquer. Qui plus est, même si le régulateur cherche à accroître le nombre de règles pour canaliser le comportement des acteurs, il peut engendrer un effet pervers en faisant dévier les motivations des acteurs visés de leur but initial (comme c'est le cas dans le zèle du fonctionnaire).

Pour Crozier et Friedberg, si l'on veut comprendre les articulations entre les jeux d'acteur et le système d'action concret, il faut utiliser deux modes de raisonnement : le raisonnement stratégique et le raisonnement systémique. Le premier part de l'acteur pour découvrir le système, le second tente de mettre en évidence l'ordre qui émane du système. Ainsi peut-on rendre compte de l'intégration des conduites dans un ensemble structuré et mettre éventuellement en évidence les systèmes d'action concrets qui engendrent des dysfonctionnements globaux ?

### **3.1.1-Analyse stratégique de l'étude**

Le leadership féminin au sein des partis et associations politique dans la commune de Djakotomey fait intervenir de multiples acteurs sociaux, les normes d'action, les compétences et les stratégies différents considérablement de même que les enjeux respectifs. Au niveau local, le leadership des femmes au sein des associations et partis politique constitue un maillon essentiel dans la dynamique de développement.

De ce fait, la composition et le fonctionnement de ces partis et associations politiques méritent d'être analysés en vue de voire de plus près les mécanismes de fonctionnement et l'exercice des rôles. Cela a permis de ressortir l'influence des violences faites aux femmes sur leadership au sein des partis et associations politique. Dans ce contexte, l'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg semble très appropriée à la démarche analytique de la présente étude. Elle est un modèle d'analyse organisationnelle qui s'articule autour de la compréhension des relations entre acteurs interdépendants. L'analyse stratégique sans ignorer le système met en effet l'accent sur l'acteur, qu'il soit unique ou multiple dans son système d'action. Le caractère inclusif de l'analyse stratégique s'explique par le fait que tout en le privilégiant, l'exclusion n'est pas faite aux autres approches théoriques qui sont conceptualisées à bien des endroits du document, sans s'écarter de la démarche stratégique.

### **3.1.2-Paradigme socio-culturel**

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes basés sur le concept de paradigme socio-culturel en nous inspirant du concept d'historicité chez Touraine (1973) et de celui de la matrice disciplinaire (ou paradigme) chez Kuhn (1972), qui est un ensemble de croyances, de conceptions ou généralisations et de valeurs comprenant une conception de la connaissance, une conception des relations personne-société-nature, un ensemble de valeurs-intérêts, une façon de faire, un sens global qui, d'une part sous formes d'exemples, définissent et délimitent pour un groupe social donné, son champ possible et sa pratique sociale et culturelle et qui, d'autre part, assurent par le fait même sa cohérence et sa relative unanimité, à savoir :

- la conception de la connaissance (la manière d'appréhender et de symboliser la réalité et d'en construire un système de représentations) ;
- la conception des relations personne-société-nature ;
- la personne comme un être dominant de la nature et ayant des rapports avec ses semblables, mais pouvant également s'identifier à cette nature et aux autres ;
- les valeurs-intérêts qui renvoient aux priorités, aux préférences d'un groupe social et aux éléments de satisfaction de ses aspirations et besoins ;
- la façon de faire, qui fait référence au travail individuel et collectif, à la production et aux techniques de production des biens nécessaires à la vie sociale du groupe ;
- Le sens global est la signification globale donnée à l'action humaine, c'est-à-dire le modèle culturel d'un groupe social.

Ce qui a permis de rendre compte et d'analyser des objectifs précités.

### **3.2-Choix des enquêtés**

Le phénomène de violence concerne les hommes et les femmes et commence au sein du foyer et au sein des partis et associations politique. Les éléments de réponses à la question de recherche ont été essentiellement recherchés dans la

sphère conjugale et au sein des partis et associations politiques, théâtre des interactions entre conjoints, lieu d'émergence des violences étudiées. Par la suite, pour mieux comprendre les mécanismes de production et de reproduction de ce type de violence, et les effets sur le leadership féminin au sein des partis et associations politiques, les autres acteurs sociaux ont été ciblés en fonction de leurs connaissances et rôle dans les différentes situations à élucider.

### **3.2.1-Enquêtes de terrain**

La collecte des données auprès des populations échantillonnées et les investigations menées séparément avec les différentes catégories de personnes ressources, seront possibles grâce aux techniques d'investigation en milieu réel.

Plusieurs techniques ont servi à la collecte de ces données. Il s'agit essentiellement de l'observation (la grille d'observation a été utilisée pour être en contact direct avec le fait et étudier le phénomène tel que vécu quotidiennement en situation réelle, dans le milieu social).

Le guide d'entretien comprend deux grandes articulations. La première s'est focalisée prioritairement sur les femmes et hommes des villages ciblés. La deuxième sera orientée vers les personnes ressources telles que les chefs village, le chef d'arrondissement, les représentant des partis politique et associations, les responsables à divers niveaux de ces partis et associations politiques.

Le questionnaire a permis de sonder les opinions sur le phénomène et sa prévalence et ses effets sur leadership au sein des partis et associations politiques. Les localités ciblées sont désignées en fonction de l'ampleur de la violence faite aux femmes qui permettront de mesurer son impact.

Dans chacune de ces localités, un échantillon bien déterminé est investigué. Ensuite, il été procédé à la collecte des données auprès de la population

échantillonnée, les investigations sont menées séparément avec la population cible et les personnes ressources.

### **3.2.2-Techniques et outils de collecte de données**

L'analyse de l'influence des violences faites aux femmes sur leur leadership au sein des partis et associations politiques dans le milieu étudié a été réalisée essentiellement à l'aide de données tirées d'entretiens en profondeur avec les acteurs clefs surtout les personnes ayant vécu diverses situations ayant un ancrage avec le sujet ; et aussi d'informations issues de la documentation, de l'observation.

Le guide d'entretien élaboré à cet effet, comprend deux grandes articulations. La première se focalise prioritairement sur les femmes et hommes des villages ciblés. La deuxième est orientée vers les personnes ressources telles que les chefs village, le chef d'arrondissement, les représentants des partis et associations politique, les responsables à divers niveaux au sein des partis et associations politique.

La grille d'observation est utilisée pour permettre d'être en contact direct avec le fait et d'étudier le phénomène tel que vécu quotidiennement en situation réelle, dans le milieu social. Le questionnaire quant à lui a permis de sonder les opinions sur le phénomène et sa prévalence.

## **4-Technique d'échantillonnage**

### **4.1-Champ de l'étude et population cible**

La population enquêtée comprend différents acteurs sociaux : les femmes mariées (ayant au moins 18 ans), les hommes mariés (ayant au moins 18 ans) militante au sein d'un parti ou d'une association politique, les notables, les personnalités influentes, les chefs traditionnels et religieux, les représentants de partis et associations politique, les responsables à divers niveau au sein de ces

partis et associations politique, les autorités politico-administratives, les organisations de la société civile, les associations de femmes, les ONG impliquées dans la lutte contre les violences faites aux femmes, les chefs traditionnels, etc.), les associations para-juristes, etc.

#### **4.1.1-Méthode et taille de l'échantillon**

De façon plus ou moins conventionnelle, nombre d'auteurs conseillent de prendre comme taille pour un échantillon exemplaire, le minimum conseillé pour les échantillons probabilistes au moins 30 unités dans la population mère considérée pour prétendre une représentativité.

Par contre d'autres auteurs comme Daslauriers (1991) et Olivier de Sardan (1997) préconisent de collecter les données jusqu'à parvenir à un point de saturation.

Sur la base de toutes ces considérations méthodologiques, compte tenu de la spécificité du sujet et après la phase exploratoire, nous avons investigué auprès des ménages selon méthode boule de neige selon les critères d'éligibilité les investigations ont été menées dans 5 villages. Ce qui nous a permis de collecter les données jusqu'à parvenir à un point de saturation

Au total, il s'agit d'un échantillon typique de 200 enquêtés sur une population de 8379 habitants dont 4352 femmes et 4027 hommes (Djakotomey1)

Le choix des personnes enquêtées répond aux critères suivants :

- Etre Adja ;
- avoir au moins 18 ans et vivant maritalement;
- appartenir et militer officiellement au sein d'un parti politique ou d'une association politique ;
- avoir vécu dans la localité tout au moins les cinq dernières années ;

L'échantillonnage a pris en compte cinq villages de l'arrondissement de Djakotomey 1. Dans chacune de ces localités un échantillon bien déterminé a été investigué. Les localités ciblées sont désignées en fonction de l'ampleur de la violence faite aux femmes

**Tableau II : Répartition des enquêtés.**

Localités enquêtées	Population totale	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre de femmes enquêtés	Nombre d'hommes enquêtés	Personnes ressources (Représentant de parti ou association)et responsables à divers niveaux(Président, secrétaire, trésorière)	Autres Personnes ressources
SIGBAVIHOUE	644	311	333	30	10	05	-5 Chefs village -1 Chef d'arrondissement -Para juriste
HOUNHOMEY	1461	696	765	35	05	05	
BEOTCHI	741	373	368	29	11	05	
ATCHOUHOUE	1036	496	540	25	15	05	
AMEGAHOUE	712	349	363	37	03	05	
<b>Total</b>	<b>4594</b>	<b>2225</b>	<b>2369</b>	<b>156</b>	<b>44</b>	<b>25</b>	

Source : Enquête de terrain août 2014

Au total, 44 hommes, 156 femmes ont été enquêtés dans cinq localités de l'arrondissement de Djakotomey1 et des personnes ressources aussi ont été interviewées comme l'indique le tableau ci-dessus, grâce à plusieurs techniques de collecte

#### **4.1.2-Dépouillement et analyse des données**

Le dépouillement a été essentiellement manuel et a permis d'extraire les données et informations nécessaires à l'analyse. En ce qui concerne les entretiens réalisés, il faut dire qu'au cours de la collecte des données sur le terrain. Les réponses ont été recoupées d'abord par sous thèmes du guide d'entretien et ensuite, par catégorie de groupe cible. Ensuite, il a été réalisé un recoupement des différents points de vue issus des entretiens et observations avec à la clé une analyse de contenu. Cette démarche a permis d'avoir les verbatims dont leur confrontation avec les informations quantitatives a renforcé les analyses. Les données sont traitées à l'aide de logiciels SPSS et EXCEL.

## **CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DJOKOTOMEY**

Ce chapitre nous informera sur la monographie de la commune de Djakotomey.

### **1- Présentation de la commune de djakotomey**

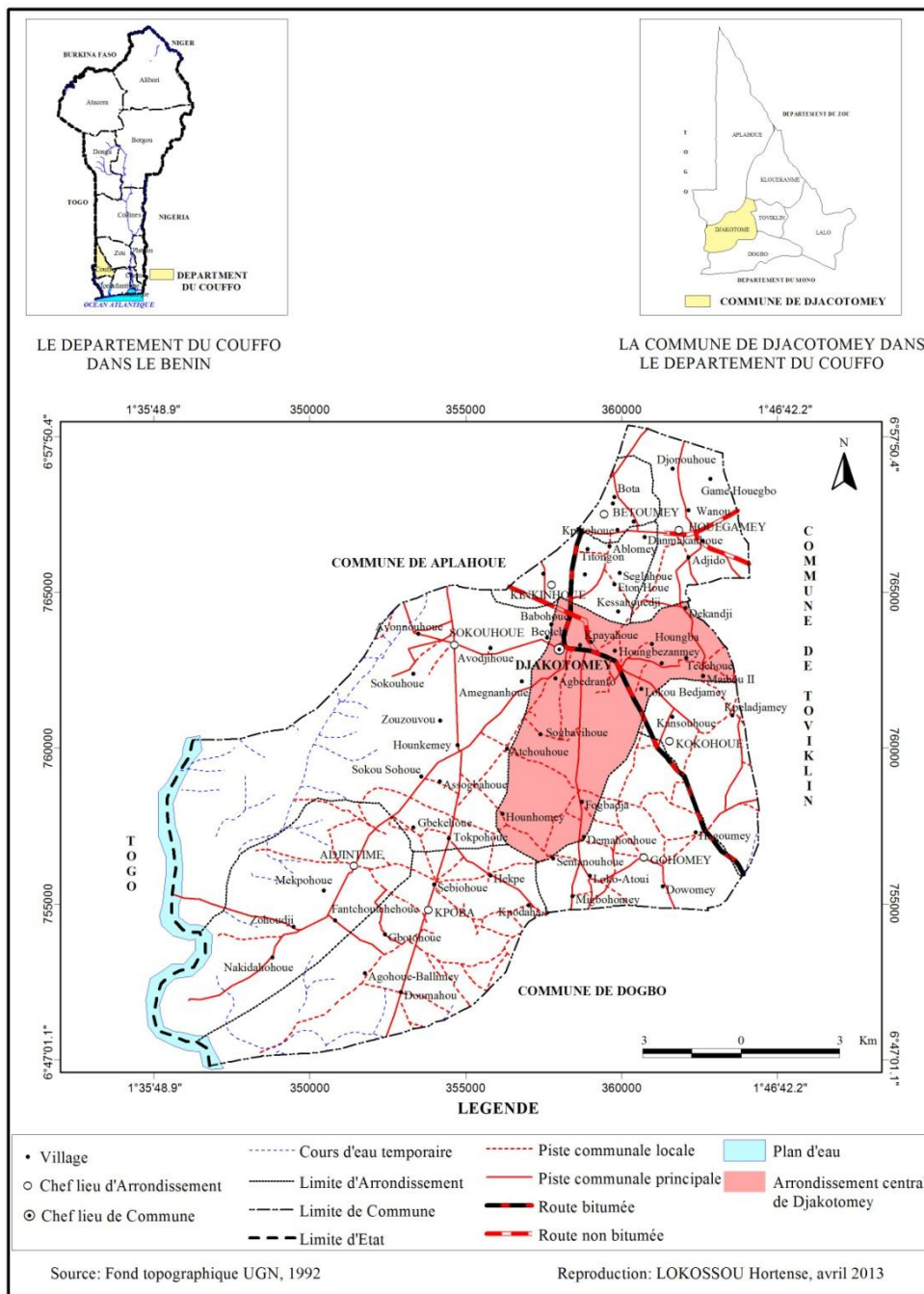
Les données utilisées dans la présentation de la Commune de DJAKOTOMEY sont extraites du deuxième Plan de Développement Communal (PDC DJAKOTOMEY 2010) et sont suivies de nos commentaires.

#### **1.1- Cadre physique**

D'une superficie de 325 km<sup>2</sup>, la commune de Djakotomey est située dans le département du Couffo, elle est limitée au Nord par la commune d'Aplahouè et Klouékanmè, au Sud par la commune de Dogbo-Tota, à l'Est par la commune de Toviklin et Klouékanmè et à l'Ouest par la République du Togo.

La commune de Djakotomey est divisée en dix (10) Arrondissements et Soixante douze (72) Villages et quartiers de villes. Elle couvre une superficie de 235 km<sup>2</sup>. Djakotomey est une commune située essentiellement sur un plateau de terre de barre (figure1).

**Figure 1 : Situations géographique et administrative de la Commune de DJAKOTOMEY**



### **1.1.1 Climat**

Le climat est caractérisé par deux saisons de pluie alternant avec deux saisons sèches, particularité des zones Soudano - Guinéennes ou Subéquatoriales. Les périodes des saisons se présentent comme suit :

- Saisons sèches :
  - . Grande saison sèche : 15 Novembre à 15 Mars
  - . Petite saison sèche : 15 Juillet à 15 Septembre
- Saisons de pluies :
  - . Grande saison des pluies : 15 Mars à 15 Juillet
  - . Petite saison des pluies : 15 Septembre à 15 Novembre

Quant au réseau hydrographique, elle se résume au fleuve Mono qui alimente la commune dans sa partie Ouest par ses affluents. Ce fleuve s'étend sur 19 km environ.

### **1.1.2- Sol, végétation et faune**

- **Sol**

On rencontre dans Djakotomey, trois (3) types de sol :

- des sols ferrallitiques communément appelés terre de barre ou terre rouge sur le plateau ;
- des sols hydromorphes dans la vallée du fleuve Mono ;
- des sols gravionnaires dans la zone de transition entre la vallée et la région du plateau ;

- **Végétation**

Il n'existe plus de grandes forêts dans la Commune de Djakotomey. La végétation est couverte de savane arborée et arbustive sèche, jonchée de palmiers à huile spontanés.

- **Faune**

La plupart des espèces animales sont en voie de disparition sur le territoire de la commune de Djakotomey à cause de la pression démographique. Néanmoins on y rencontre des petits rongeurs tels que les aulacodes, les rats, les rats palmistes, les écureuils, les souris, les lièvres, mais également quelques espèces de reptiles. Il n'y a plus nulle part à Djakotomey de grands ruminants tels qu'on en rencontrait autrefois.

### **1.1.2- Contexte humain**

La description du contexte humain de Djakotomey prend en compte l'historique, le peuplement et les groupes ethniques, les mouvements migratoires, la description des données et facteurs démographiques ainsi que leurs tendances d'évolution et enfin les formes d'organisations sociales et la dynamique associative dans la commune.

### **1.2- L'historique et la mise en place de la population**

Quand on parle de l'origine des *Aja*, on parle tout de suite de *Tado*. Mais quand on remonte plus loin, on constate que les *Aja* seraient venus d'*Oyo* au Nigeria. En effet, un Yoruba que ses descendants appelleront : Déda c'est – à – dire ancêtre est venu d'*Oyo* pour s'installer avec sa femme d'abord à *Xogbonu*. Là, il monta un subterfuge pour évaluer le degré d'hospitalité des populations d'accueil en donnant des coups de chicottes les nuits à sa peau d'animal qu'il traînait sur lui depuis *Oyo* dans l'intention de faire croire aux *Xogbonu* qu'il bastonnait son épouse.

Bien que l'entourage croyait que Déda battait sa femme, il était resté indifférent prétextant qu'il n'avait rien à faire avec un étranger qui battait sa femme. Face à cette indifférence, Déda jugea impossible sa cohabitation avec cette population qu'il juge Xénophobe. Il se rendit à *Allada* après vingt ans environ de séjour à *Xogbonu*. Là encore, il monta le même scénario mais abandonna cette ville après

environ Quinze (15) ans dans les mêmes conditions. Il porta le cap sur Abomey où il séjourna pendant environ douze (12) ans.

A Abomey, l'ancêtre des *Aja* a pris deux (02) femmes qui lui ont fait des enfants. Mais il fut maltraité par son entourage qu'il traita de xénophobe. Déda abandonna les deux (02) femmes et leurs enfants à Abomey, alla s'installer définitivement à *Tado* au Togo avec sa première femme Yoruba et ses enfants nés de cette femme. Il eut d'autres femmes à *Tado* qui lui ont donné des enfants. Parmi les enfants nés à *Tado* il y a : *Danfoli*, *Kpako*, *Amonwonon*, *Koumbo*, *Ghézin*, *Amouzoun* et *Toyoyou*. Tous les enfants de *Koumbo* à la recherche du mieux être se lancèrent dans une aventure et arrivèrent au lieu qui s'appellera plus tard Djakotomey. *Toyoyou* le grand frère était un agriculteur tant dis que *Amouzoun* était un véritable chasseur et très courageux. Les deux frères s'y étaient installés avec leurs femmes et des enfants nés depuis *Tado*. On raconte qu'une des femmes de *Toyoyou* lui a été arrachée par son ancien rival. Un jour, alors qu'un groupe de femmes dont la femme arrachée, groupe renforcé par des hommes armés de gourdin et de flèche venu s'approvisionner en eau au marigot (*Kpétènou*), *Amouzoun* poussé par un hasard vint lui aussi au marigot. A la vue de l'ancienne épouse de son frère *Toyoyou*, il brutalisa le groupe, menaça de tirer sur les hommes qui tenteraient de contre attaquer et reprit ainsi la femme prodigue qu'il ramena à son frère à la grande satisfaction de celui-ci. Les deux frères s'y étaient installés avec leurs femmes et des enfants nés de *Tado*. Ensuite, *Togboui Gbognon* venu de *Gamè Houégbou*, un descendant de *Kpotokan* serait venu demander asile auprès de ses oncles *Toyoyou* et *Mouzoun*. *Kpotokan* est originaire d'*Atakpamè* au Togo. Fuyant la guerre, il est venu s'installer d'abord à *Aïssanhoué* avant d'aller fonder *Gamè Houégbou*. Là, il prit en mariage une fille de *Toyoyou* dont l'un des enfants du nom de *Gbognon* a décidé de venir s'installer chez ses oncles *Mouzounhoué* que l'on appellera plus tard *Djakotomey* selon le récit ci-après.

A l'origine, ce sont les frères Mouzoun et Toyou qui ont fondé le village de Mouzounhoué. Un autre homme agriculteur du nom de Djako venu de Agbédranfo est parti faire son champ à Kpétouénou. Là, il y avait un marigot dans lequel les habitants de Mouzounhoué et Kinkinhoué venaient s'approvisionner. Mais les habitants de Mouzounhoué, mécontents de l'exploitation commune de la source avec ceux de Kinkinhoué, les injuriaient au motif que le point d'eau ne leur appartenait pas. Cela engendrait souvent des querelles et parfois même des batailles. En revanche, les ressortissants de Kinkinhoué cherchaient à prouver à leurs antagonistes qu'ils n'avaient eux non plus aucun droit de propriété sur le marigot. Et ils disaient : « C'est Djako-tomè et non le votre. » Ce qui signifie que le marigot appartenait à Djako et non au gens de Mouzounhoué.

On raconte que Djako n'avait pas d'enfant. Après sa mort, le point d'eau est devenu la propriété des habitants de Mouzounhoué. L'exploitation est devenue difficile à la population de Kinkinhoué qui devait traverser ce village avant d'atteindre le marigot de Djako. C'est ainsi que le nom de Djako-Tomè (Marigot de Djako) a été attribué au village de Mouzounhoué pour devenir Djakotomè dont l'écriture est de nos jours Djakotomey.

### **1.2.1- Etat de la population**

D'après les statistiques du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) de Février 2002, on retient que :

- La population totale de la commune de Djakotomey s'élève à **96.417** habitants;
- La population rurale est de **81.306** habitants soit **84,3 %** de la population totale de la commune ;
- La population urbaine quant à elle est de **15.111** habitants soit **15,7%** de la population totale. Par rapport à ces données, on retient que la population de la commune de Djakotomey est essentiellement rurale. Le taux de croissance

moyen de la population est de **2,37%** par rapport à la population totale et 2,68% par rapport à la population rurale (Source : résultats définitifs 2ème RGPH de 1992).

Toujours selon les données du recensement de **1992**, il y a **10.972** ménages dans la commune de Djakotomey dont **9.137** sont des ménages ruraux. La taille moyenne de ces ménages est d'environ sept (07) individus.

Actuellement la densité humaine moyenne de la commune est de **410,3** habitants au km<sup>2</sup>.

### **1.2.2- Religions et culture**

Plusieurs religions existent et se pratiquent dans la commune de Djakotomey. Hormis les religions traditionnelles qui sont pratiquées par la majorité de la population, d'autres religions sont rencontrées dont le catholicisme et le protestantisme. On note également une montée des églises évangéliques dont l'ampleur reste quand même relativement faible.

Les différentes pratiques religieuses exprimées en pourcentage par rapport à la population se présentent comme suit :

Traditionnelle : 87,1 %

Catholique : 3,0 %

Protestantes : 1,4%

Musulmane : 0,2%

Autres : 8,3%

## **2- La pauvreté humaine**

La pauvreté humaine est un indicateur composite qui tente de chiffrer les formes de dénuement dans quatre domaines essentiels de la vie à savoir : la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, le savoir, les moyens économiques et la participation à la vie sociale. Comme on peut le voir, cet indicateur intègre essentiellement des aspects non monétaires. Au niveau de la Commune de

Djakotomey, cet indicateur est s'établit à 54,0% tandis que pour le département du Couffo, la proportion de personnes touchées par cette forme de pauvreté est de 54,7%. Au niveau national l'indice de pauvreté humaine est de 47,6%.

Au regard de ces chiffres ont peu se rendre compte que dans la Commune de Djakotomey, la pauvreté humaine est moins préoccupante en comparaison du département du Couffo tandis que lorsque l'on considère l'ensemble du pays, il y a des raisons de s'inquiéter. Les trois indicateurs qui suivent ont plutôt un caractère monétaire donnant ainsi une idée de l'ampleur de la pauvreté monétaire dans la Commune de Djakotomey.

#### ✓ **L'incidence de la pauvreté à Djakotomey**

Selon les données recueillies en 2002, l'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire la proportion des personnes considérées comme pauvres (c'est-à-dire vivant en dessous du seuil de pauvreté qui était de 51.413 FCFA) dans la population de Djakotomey est de 55,4%, taux qui est en-dessous du niveau moyen de cet indicateur dans le département du Couffo (57,8%). Mais toujours est-il que l'indicateur montre que plus de la moitié de la population de Djakotomey vit en dessous du seuil de pauvreté. Au niveau national, l'incidence de la pauvreté est de 43,1% en 2002, ce qui dénote de ce que même au niveau national l'ampleur de la pauvreté monétaire reste préoccupante.

#### ✓ **La profondeur de la pauvreté à Djakotomey**

La profondeur de la pauvreté définie comme l'écart entre le niveau de vie des populations et le seuil de pauvreté. Dans la commune de Djakotomey, la profondeur de la pauvreté est 0,19 contre 0,22 pour le département du Couffo et 0,19 pour l'ensemble du Bénin.

Au regard de ces données, on peut se rendre compte que l'écart du niveau de vie des populations au seuil de pauvreté est préoccupante à tous les niveaux.

### ✓ **La sévérité de la pauvreté à Djakotomey**

La sévérité de la pauvreté est une mesure de l'inégalité dans la distribution de bien-être (même s'il a pauvreté est assimilable à une absence de bien-être) entre les pauvres. Dans la Commune de Djakotomey, les statistiques révèlent que cet indicateur s'établit à 0,09 contre 0,11 pour le département du Couffo et 0,12 pour l'ensemble du pays. Ceci signifie que les inégalités de revenus (ou de dépenses entre les pauvres) sont moins grandes dans la Commune de Djakotomey que dans le département du Couffo pris dans son ensemble et moins encore qu'au niveau national.

### ✓ **L'organisation sociale et traditionnelle**

L'organisation sociale traditionnelle de la commune de Djakotomey tire ses sources et son authenticité des traits structurels du foyer original qu'est TADO. La culture originale a subi de légères transformations à la rencontre avec d'autres cultures par brassage et par filiation. La base de pyramide sociale est la famille avec un régime patrilinéaire. Si l'organisation sociale traditionnelle de toute la commune est à l'image de celle de TADO, il faut néanmoins retenir qu'elle n'est pas homogène sur toute l'étendue de la commune. On note de ce fait une légère différence à travers les rites, les cérémonies d'inhumation, les croyances religieuses, les cérémonies de mariage, de sortie du nouveau-né, de circoncision, etc....

Les chefferies traditionnelles qui sécurisaient la cohésion des groupes sociaux, des foyers et garantissaient le respect sans condition des coutumes ont disparu avec l'avènement de la Colonisation et surtout au cours de la période révolutionnaire.

### ✓ **Les principales organisations modernes**

Il existe une certaine dynamique associative dans la commune. On distingue des groupes sportifs ou culturels, mais aussi des regroupements plus durables et à caractère économique pour la production agricole ou la transformation des

produits agricoles. On note également au niveau de la plupart des arrondissements l'existence d'un certain nombre de groupements de producteurs ou de groupes folkloriques et culturels ou encore de groupes sportifs (qui sont en fait en général des clubs de football de village ou d'arrondissement). Parmi ces groupements, les plus viables et les plus durables sont les groupements de producteurs et les associations de femmes pour la transformation des produits agricoles. On note un dynamisme remarquable au niveau des associations de femmes qui ont la quasi-exclusivité de la maîtrise technologique de la transformation des produits agricole à l'exception de la production du vin de palme ou de sa transformation en alcool local (le sodabi).

Au nombre des principales formes d'organisations sociales, on peut citer plusieurs institutions et ou organisations de types modernes. Il s'agit de :

**a. Au niveau de la commune**

- Union Communale des Producteurs (UCP, ex-USPP) ;
- Union Communale des Groupements de Femmes (UCGF) ;
- Comité de Gestion des Centres de santé de la commune (COGEC) ;
- Association des Usagers de l'Eau (AUE) ;
- Union Nationale des Conducteurs du Bénin (UNACOB Section Djakotomey) ;
- Union Nationale des Conducteurs Démocratiques du Bénin (UNACODEB) ;
- Union des Conducteurs de Taxi Inter urbain du Bénin (UCTIB) ;
- Rassemblement des Conducteurs de Zémidjan de Djakotomey (RACOZED) ;
- Coordination des Associations des Parents d'Elèves (CAPE).

**b. Au niveau des arrondissements**

- Comité de Gestion de Centre de santé d'Arrondissement (COGEA) ;
- Comité de concertation des villages (APNCV).

### **c. Au niveau des villages**

- Comité de gestion de certains marchés ;
- Groupements de Femmes ;
- Groupements Villageois ;
- Association des Parents d'Elèves (APE) ;
- Groupes de tontines ;
- Groupes folkloriques.

### **2.1-Organisation de l'espace communal**

La commune de Djakotomey est divisée en dix (10) Arrondissements dont deux (02) urbains. Les huit (08) Arrondissements ruraux sont : Adjintimey, Betoumey, Gohomey, Houégamey, Kinkinhoué, Kokohoué, Kpoba et Sokouhoué. Les deux (02) arrondissements urbains sont Djakotomey I et Djakotomey II. En réalité, ces deux arrondissements ne sont urbains que de nom, car en dehors du quartier de Djakotomey I et celui de Gbognonhoué dans Djakotomey II, les autres quartiers de ces arrondissements dits urbains sont ruraux. Le qualificatif arrondissement urbain se justifie par l'implantation de presque tous les services déconcentrés de l'Etat dans ces deux arrondissements : Bureaux de la commune, Brigade de gendarmerie, Circonscription scolaire, Centre de Santé Communal et les autres structures communales à savoir : USPP, CLCAM, Maison des Jeunes et de la Culture, le premier CEG de la commune, etc.

Du fait de l'absence d'un plan de lotissement, les concessions dans toute la commune sont en désordre. La plupart des cases sont construites en terre de barre coiffées de chaume. Quelques cases en dur sont couvertes en tôles. La tendance actuelle est d'utiliser des matériaux définitifs comme briques et tôles. Cette tendance est plus nette dans les localités dites urbaines de Djakotomey. Grâce au plan de lotissement en cours d'exécution dans la commune, l'espace serait judicieusement exploité.

### **2.1.1- Dynamisme des organisations féminines**

Face aux énormes difficultés auxquelles sont confrontées la plupart des femmes en milieu rural et périurbain, les femmes de Djakotomey ont pris la décision de s'organiser depuis plus d'une décennie autour de certaines activités génératrices de revenu afin de subvenir à leurs besoins quotidiens et d'assurer leur épanouissement.

Cette situation a donné lieu à la création de groupements féminins (GF) ou association de femmes dans la Commune de Djakotomey. En 1999, on a assisté à une augmentation très remarquable du nombre de groupements et associations de femmes dans la Commune grâce aux interventions des structures d'appui telles que la CIPEN (Coordination des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux) du Ministère du Plan.

Aujourd'hui, on peut compter plus d'une centaine de GF et autres associations de femmes à raison d'au moins deux (02) GF par village.

Les activités de ces GF sont surtout orientées vers la transformation des produits agricoles dont les plus importantes sont :

- la transformation du manioc en gari et en tapioca ;
- la transformation de l'arachide en beignets, la transformation des noix de palme en huile de palme et en huile de palmiste ;
- la fabrication du savon "Atoplex" ;
- etc.

Bon nombre de ces GF ont bénéficié entre 1998 et 2002 de plusieurs types d'appui, notamment des appuis techniques et financiers de la CIPEN à travers l'encadrement technique des groupements, les assistances en vivres du PAM et l'octroi de micro crédits dans le cadre de la promotion de l'emploi. L'assistance de la CIPEN permis à certains GF de disposer d'un règlement intérieur, de statuts, d'un planning d'activités et de documents comptables qui constituent de véritables outils pour la bonne conduite des activités de ces groupements. Une des raisons qui expliquent le dynamisme des

GF de Djakotomey est que ces derniers parviennent aussi à se doter, à partir de leurs propres efforts d'ateliers de travail en matériaux précaires ou définitifs.

Certains parmi eux arrivent à monter leurs propres micros projets qu'ils négocient eux-mêmes auprès des institutions de micro finance pour le financement.

Pour avoir accès aux opportunités de micro crédits offertes à elles par les structures de la micro finance locale à savoir la CLCAM, le PAPME, le PADME, etc. les femmes de Djakotomey ont la facilité de s'organiser rapidement en groupes de solidarité.

La structuration des groupements féminins de transformation mérite d'être appréciée. De façon globale, ces GF sont dirigés chacun par un Conseil d'Administration ayant à sa tête une Présidente, une Secrétaire et une Trésorière. En dehors des GF cités plus hauts, il existe dans la Commune de Djakotomey d'autres formes de groupements ou associations de femmes parmi lesquelles on peut citer les groupes folkloriques communément appelés "Atchinouhoun", les groupements de femmes balayuses, les groupements féminins dénommés "Kpanouhoun", etc.

Vu le nombre important des groupements et associations de femmes présents dans la Commune de Djakotomey, il est souhaitable que des actions allant dans le sens de la poursuite de l'encadrement desdits groupements soient initiées et entretenues afin d'assurer la pérennité de leurs activités et par conséquent la promotion de l'emploi en milieu rural

### **2.1.2- Facteurs démographiques, tendance d'évolution et impacts potentiels sur les relations de genre**

La commune de Djakotomey comme la plupart des communes rurales du Bénin est caractérisée par un fort taux de nuptialité. Il en résulte une forte natalité qui n'est plus autant influencée par les forts taux de mortalité infantiles, depuis que le gouvernement a pris la décision d'éradiquer un certain nombre de maladies

cibles telles que la rougeole, la poliomyélite, le tétanos, la coqueluche et la diphtérie. Ce fait est renforcé par le mariage précoce encore en vigueur dans plusieurs villages de la commune. Les jeunes femmes se marient autour de 16 ans tandis que chez les jeunes hommes, l'âge moyen auquel ils se marient se situe entre 18 et 20 ans. Ce phénomène présente deux caractéristiques à Djakotomey, selon que nous nous plaçons dans le bon vieux temps ou dans le contexte actuel. Autrefois, nos grands parents ne vivaient en grande partie que de l'agriculture. La chasse était une activité de subsistance. Le vrai agriculteur avait donc besoin de la main-d'œuvre en abondance. Aussi faisait-il marier à très bas âge les jeunes garçons dans l'idée d'accroître la production. Les jeunes époux travaillaient dans le champ du père de famille.

De nos jours, cette pratique a sensiblement diminué avec l'évolution sociale et le manque de terre aussi aidant. Mais il y a par endroit des cas de mariage sans consentement. Ils sont liés surtout à l'accroissement de la pauvreté en milieu rurale comme le cas spécifique de la commune de Djakotomey. Dès le bas âge, le prétendant commence par payer la dot pour la petite fille tout comme un champ en herbe. Et si par exigence ce prétendant ne prend pas très tôt la fille en mariage, celle-ci, sans consentement ou sous pression des parents s'évade pour éviter celui qu'on lui a destiné pour s'accrocher très à celui qu'elle aimait. Ou tout simplement, ces jeunes (filles et garçons) entraînés par la délinquance juvénile s'adonnent à la dépravation de nos mœurs et coutumes et leur forfait se solde souvent par des grossesses indésirables et à très bas-âge. Dans tous les cas, la responsabilité des parents est en cause.

Dans ce phénomène de société, loin de poser un diagnostic cliniquement décelable qui devait démontrer le choc ou l'usure précoce des organes génitaux surtout chez la jeune fille, le rendement attendu du côté des parents n'est véritablement pas atteint.

Au mieux les jeunes époux s'usent prématurément sous l'effet de cet acte comparable à une mutilation de sexes. Au pire des cas, c'est souvent des maladies sexuellement transmissibles qui déciment les progénitures et s'emparent des couples eux même parfois dans leur ignorance.

La poussée galopante de la démographie observée de nos jours constitue encore une situation aggravante à ce fléau qu'aucune mesure salvatrice n'est encore envisagée qui puisse réellement atténuer les effets.

Par ailleurs, la polygamie à outrance explique la croissance démographique moyenne annuelle dans la commune de Djakotomey (2,4 %). Il en résulte une augmentation sensible de la population (71.502 habitants en 1992 contre 96.417 habitants en 2002 soit une augmentation de 24.915 habitants en 10 ans soit un taux d'accroissement de 34,8 % selon les résultats provisoires du (RGPH3).

Mais il faut noter cependant que des pratiques comme les mariages forcés sont en nette régression.

## **DEUXIEME PARTIE :**

**NORMES, PERCEPTIONS SOCIALES, OBSTACLES ET APPROCHE DE SOLUTION POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN CE QUI CONCERNE LEURS IMPACTS SUR LE LEADERSHIP DE LA FEMME ADJA DE DJAKOTOMEY AU SEIN DES PARTIS ET ASSOCIATIONS POLITIQUES**

### **CHAPITRE III : NORMES ET PERCEPTIONS SOCIALES QUI LEGITIMENT LES VIOLENCES CONJUGALES FAITES AUX FEMMES A DJAKOTOMEY**

Dans ce chapitre, nous aborderons les perceptions sociales, les pesanteurs socioculturels, les différentes représentations sociales.

#### **1-Normes et perceptions sociales**

Au Bénin, les valeurs socio-culturelles concentrent le pouvoir de décision dans les mains de l'homme. Cette emprise de l'homme sur la femme s'étend sur la quasi-totalité des dimensions de la vie sociale, notamment l'éducation ou la scolarisation des enfants, la santé, la sexualité, la planification familiale, la vie politique, sociale ou économique, etc.

En matière d'éducation, c'est souvent l'homme qui prend les décisions par rapport à l'éducation de l'enfant. Pour ce qui est de la santé des membres de la famille, la responsabilité est souvent partagée entre le père et la mère mais avec une prédominance des choix du père surtout par rapport aux recours thérapeutiques (EDS, 2012). La sexualité est un sujet tabou dans le milieu africain en général et au Bénin en particulier surtout pour la femme et les enfants. Dans le foyer, la décision de l'acte sexuel est en général du ressort du mari. La femme doit accepter les aspirations sexuelles de son mari, alors qu'en retour, elle ne peut exprimer systématiquement les siennes. L'opposition de la femme à l'acte sexuel n'est culturellement pas admise, un tel comportement est en effet assimilé à un manque de respect vis-à-vis de l'époux. De même, dans les cultures béninoises les femmes ne sont pas autorisées à discuter avec leur conjoint de leur sexualité et de leur vie reproductive, en particulier de la planification des naissances (la contraception). Ainsi, la planification familiale et la pratique contraceptive sont deux dimensions de domination masculine. L'initiative du débat sur le recours à la contraception dans le cadre d'un mariage

ou d'une relation conjugale par la femme invoque l'infidélité ou d'autres susceptibilités du genre à son égard.

Eu égard tout ceci, malgré les différences culturelles, sociales et historiques évidentes, les inégalités de statuts, de niveaux et de conditions de vie, les femmes de l'arrondissement de Djakotomey accusent aujourd'hui des ressemblances frappantes dans leurs expériences de femme. Leurs histoires sont plurielles et il est légitime de les prendre en compte dans leurs spécificités. Elles n'en partagent pas moins des situations et des conditions, des rôles et des positions influencés, ou même forgés par ce contexte global commun.

‘Privées de droits’, elles doivent donc rester dans la maison et se préparer dès l'enfance à assurer des fonctions domestiques. C'est au sein du foyer qu'elle a un rôle à tenir, en premier lieu celui de servir son mari, d'être une épouse modèle. *Une bonne épouse, qui aime son mari et honore ses beaux-parents* discours idéologique qui vise à préserver l'ordre social cimenté par les liens. Cette définition de la femme Adja par ses devoirs d'épouse et de mère à la vie longue caractérise sa vie au foyer. Et Jean-Jacques Rousseau (1762) écrit encore, dans *l'Émile ou De l'éducation* (Livre V), que « *plaire aux hommes, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce, voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès l'enfance* ».

Malgré toutes ces représentations, les femmes au foyer à Djakotomey travaillent aussi hors du foyer, mais cette activité annexe est plutôt considérée comme une assistance à l'époux. Raison pour laquelle une autonomisation financière de la femme s'avère difficile et qui fait que l'homme étouffé financièrement violence sa femme pour une raison ou une autre. Malgré les multiples violences auxquelles elles sont confrontées et avec une éducation sexiste reçue, les femmes grâce à leur insertion dominante dans l'entité familiale, ont une

prédisposition pour la vie associative (société secrète, association de danse, tontine etc.) qui les a souvent protégées en leur permettant d’avoir une vie relativement “autonome”. Ainsi, la forte emprise de l’homme dans le processus décisionnel au foyer, au sein du groupe socioculturel ou dans la communauté et surtout dans les grandes instances de décisions comme au sein des partis et associations politique, engendre-t-elle entre autres conséquences, les violations des droits de la femme ? Ces violations s’observent, sous différentes formes et concernent notamment le mariage, la scolarisation, la santé, la prise de décision personnelle, le leadership, l'accès à l'emploi et au revenu ou au crédit etc....

L’enquête a porté sur deux cent (200) enquêtés dont quarante-quatre (44) hommes et cent cinquante-six femmes (156). Ces enquêtés présentent les caractéristiques suivantes relatives au mariage.

### 1.1-Caractéristiques relatives à l’âge au mariage

Dans l’arrondissement de Djakotomey<sup>1</sup> les âges au mariage varient comme le présente le tableau suivant.

Tableau III : Répartition des enquêtés selon leur âge au mariage

Tranches d’âges Sexes	Ages=18ans		18<âges<20ans		Ages >20 ans		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Femmes	25	12,5	45	22,5	86	43	156	78
Hommes	05	2,5	12	6	27	13,5	44	22
Total	17	11,33	43	28,66	90	60	200	100

Source : Résultats d’enquête Août 2014

N.B : %= pourcentage ; N= Nombre

L'analyse des données du tableau III permet de constater que les hommes ne se marient pas aussi jeunes que les femmes.

Il ressort également de ce tableau que les femmes à Djakotomey avant 18ans sont déjà mariées, parce que à 18ans elles ont déjà eu plusieurs enfants. Mais dans la grande majorité des cas, elles se marient après vingt (20) ans.

En effet, Dans cet arrondissement, il existe plusieurs formes de mariage traditionnel adja parmi lesquelles il y a le mariage par échange qui est même reconnu par le coutumier du Dahomey. Ceci se fait de la manière suivante :

Après un mariage, si l'homme marié ne trouve pas une autre femme pour remplacer la femme mariée dans sa famille, elle sera remplacée par sa fille aînée.

Ainsi, cette fille aînée est destinée à sa famille maternelle avant sa naissance. Pour éviter les problèmes des crises de puberté, certains parents envoient leur fille très tôt dans leur belle famille pour être élevée par les beaux-parents. C'est en grandissant que cette dernière se rend compte qu'elle est mariée et le mari est un fils de sa famille maternelle.

Les filles mariées entre quinze (18) et vingt (20) ans sont souvent des déscolarisées ou des apprentis qui ont été enlevées des ateliers ou des paysannes.

Dans la majorité des cas, ce sont des filles victimes des crises de la puberté. Si les parents constatent des signes de la puberté et que la jeune fille elle-même n'arrive pas à se maîtriser, ils les envoient au mariage. Pour certains parents, c'est pour ne pas avoir de problèmes avec la famille à laquelle la fille est déjà destinée. Pour cette dernière raison, ces filles ne sont pas nécessairement destinées au mariage par échange mais peut-être, elles ont été choisies dès le bas âge par une famille pour plusieurs raisons. Parmi ces raisons, il y a le dynamisme des parents de la fille au travail ou l'éducation que ces derniers

donnent à leurs enfants. Dans d'autres cas, ce sont les propres parents des filles qui leur choisissent dès le bas âge un homme pour des raisons aussi variées.

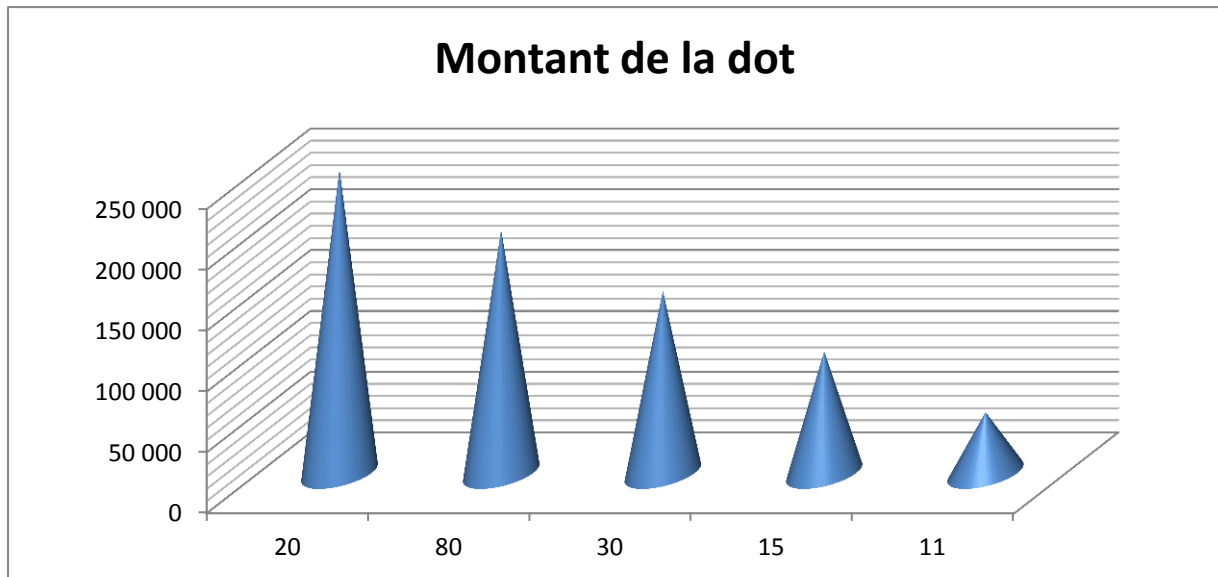
Pour celles qui se marient après vingt (20) ans, on peut dire qu'il s'agit de celles qui n'ont été victimes d'aucun choix et qui ont pu bien se maîtriser au cours de la période de puberté. Elles restent donc auprès des parents jusqu'au moment où un homme manifesterait le désir de les prendre en mariage.

En effet, Dans la Commune, il existe le mariage traditionnel, le mariage civil et le mariage religieux. Le mariage traditionnel se fait entre les deux familles des mariés à travers la dot. Plus de 95% des couples contractent ce mariage. Le mariage civil est célébré par le Maire suivant la loi. Généralement ce sont les fonctionnaires qui contractent ce mariage pour bénéficier des prestations familiales. Le mariage religieux est célébré dans les différentes congrégations religieuses dont la plus importante est le catholicisme. Le mariage précoce, le mariage forcé, la polygamie et le mariage par échange impactent sérieusement la vie de la femme dans sa tendance à s'engager dans la vie associative et politique. Bien qu'ayant fortement régressé, ces pratiques ont cours encore, et constituent entre autres, un poids à l'émancipation féminine. Elles ont des conséquences néfastes tant sur les femmes que sur leur entourage (enfants et foyer). Ces pratiques peuvent conduire à la prostitution et au développement du concubinage, à l'accroissement des familles de grandes tailles, à la démission des parents (notamment des pères) face à l'éducation des enfants, voire à la progression des IST/VIH/SIDA. Elles inhibent aussi chez la femme toute tendance d'engagement dans les mouvements associatifs ou de leadership.

### 1.1.1-Caractéristiques relatives au montant de la dot

Le montant de la dot varie en fonction des situations. La figure suivante donne plus de précision.

Figure 2 : Répartition des enquêtées selon le montant de la dot reçue ou payée



Source : Résultats enquête août 2014

De l'observation de cet historique, il ressort que la dot est payée en espèce dans l'arrondissement de Djakotomey et que son montant varie entre cinquante mille francs (50 000) et deux cent cinquante mille francs (250 000f). Ceci explique combien de fois l'homme de Djakotomey tient à payer la dot et quelque soit pour avoir la main mise sur sa femme.

### 1.1.2-Statut de la femme dans le mariage

Après enquête, il a été révélé que la femme de Djakotomey 1 est la deuxième personnalité du foyer. Elle est chargée de s'entretenir, d'entretenir ses enfants et de nourrir son mari. Elle ne participe pas souvent à la prise des décisions et peut recevoir des corrections de la part de son mari en cas de non obéissance à ces principes. Elle travaille souvent pour son mari, pour servir le mari et servir les autres. La dot qu'elle a reçue qui est donnée à la sueur du front de l'homme, la suprématie préétablis par la société l'empêche de se prononcer sur certaines

décisions prises par l'homme. Muettes silencieuses et surtout courageuses elles sont.

La majorité des femmes à Djakotomey se livrent aux travaux champêtres et aux petites activités qui se font soit par groupe soit individuellement pour augmenter leur revenu.

Les travaux champêtres se font soit avec le mari soit par la femme seule. Ainsi, sur les huit (44) hommes enquêtés, sept (40) ont déclaré que toutes les femmes ont leurs champs qu'elles labourent. Quatre (04) ont déclaré travailler avec leur femme.

Parmi les cent cinquante-six femmes (156) femmes enquêtées, cent trente (130) ont déclaré qu'elles travaillent leurs propres champs alors que vingt-six (26) restantes ont déclaré qu'elles travaillent ensemble avec leur mari.

Dans la tradition béninoise, l'un des principaux moyens d'accès aux ressources foncières est l'héritage surtout au Sud du pays. Cette pratique a été de tout temps discriminatoire en défaveur de la femme. Ce système d'exclusion de la femme demeure dans de nombreuses familles malgré la promulgation récente du Code des Personnes et de la Famille. Il procède de la considération selon laquelle la femme est appelée à quitter sa famille d'origine pour rejoindre le foyer conjugal. Ainsi, son intégration dans la répartition de l'héritage foncier transférerait-elle le droit de contrôle de ce patrimoine à une autre famille.

En cherchant à savoir comment celles qui travaillent leurs propres champs ; arrivent à s'acquérir le terrain, le témoignage suivant a été obtenu :

Après le mariage, le premier cadeau qu'on donne à la femme est une portion de terre. Elle laboure ce terrain pour satisfaire ses besoins, les besoins de ses enfants et pour nourrir son mari. Si le domaine offert par le mari à sa femme est important alors elle se contente de cela mais, dans le cas contraire elle cherche

des terrains à louer pour augmenter sa production. La location dont-on parle ne nécessite pas forcément de l'argent. Celle-ci peut labourer le terrain d'autrui et après la récolte, elle partage le produit avec le propriétaire terrain. Ainsi, elle prend les deux tiers (2/3) de la récolte et le propriétaire le reste.

Pour celles qui ont déclaré qu'elles travaillent ensemble avec leur mari, le travail s'organise de la manière suivante selon le témoignage des femmes.

Le mari qui possède des terres et qui n'a pas le temps de les labourer, il les laisse à sa femme qui laboure et il passe par moment pour encourager cette dernière ou pour organiser un peu de travail avec elle.

Les femmes qui ont leur propre champ ne sont pas propriétaires des terres qu'elles cultivent mais ont seulement leur champ séparé de celui de leur mari. Dans ces conditions, elles ont un peu la main mise sur leur récolte et peuvent s'acheter des choses sans trop demander la permission à leur mari. Par contre celles qui travaillent ensemble avec leur mari n'ont pas cette liberté d'acheter des objets sans l'avis favorable de leur mari.

Pendant la saison sèche où les activités agricoles sont suspendues, la grande majorité des femmes se trouvent dans de petites activités commerciales telles que la transformation du gari, noix de palme en huile rouge, noix d'amande en huile d'amande, et d'autres aux marchés pour la vente des divers.

Or, il est constaté que la majorité des femmes après leur mariage se livre aux travaux champêtres en grand nombre. Face à cette situation, le pouvoir d'achat n'est pas reluisant. Et ce qui entraîne des cas de violences dans les foyers et surtout à l'égard de la femme (injures, coups, mutilations, chantage, insultes, humiliation/dévalorisation, menaces (par ex. contre les membres de la famille), pressions, jalousie excessive, etc.

Les tableaux suivants issus des enquêtes de terrain donnent plus de précision.

**Tableau IV** : Répartition des femmes enquêtées selon le nombre d'enfant par femme.

Nombre de femmes	5	25	25	20	30	34	11	6
Nombre d'enfants par femmes	2	3	4	5	6	7	8	9

Source : Résultats Enquête Août 2014

D'après ce tableau, le nombre d'enfants par femme varie de un (02) à neuf (09) enfants. On peut donc dire que Djokotomey<sup>1</sup>, est une localité où les femmes procréent beaucoup. Celles qui ont moins d'enfants sont de jeunes femmes mariées qui n'ont pas fini de procréer.

En effet, le rôle reproductif concerne la responsabilité de mettre au monde et d'éduquer les enfants, ainsi que les tâches domestiques effectuées par les femmes et qui sont nécessaires pour que soient garantis l'entretien et la reproduction biologique mais aussi le soin et l'entretien de la force de travail (le mari et les enfants en âge actif) et de la future force de travail (bébés et enfants en âge scolaire). La prise en compte de la jeune fille dans le potentiel actif reproductif de la communauté commence réellement à partir du mariage. Cette étape de sa vie est considérée comme un évènement de portée sociale fondamentale au point où dès l'âge majeur, la jeune fille qui n'a pas de courtisans commence par constituer un souci pour ses parents qui vivent cette situation comme une honte au sein de la communauté. La jeune fille est pratiquement isolée socialement et fait l'objet de diverses supputations superstitieuses. Il faut noter que beaucoup de pratiques ont évolué en ce qui concerne le mariage en milieu Adja. Le rôle productif comprend le travail exercé contre paiement en nature ou en espèce. Il comprend la production des biens marchands ayant une valeur d'échange ou le travail domestique dont la valeur n'est souvent pas estimée. L'exclusion jadis de la femme au sein de la

société a toujours été accompagnée de la non considération de sa contribution à la création de la richesse nationale et locale, donc à la production économique. Mais cette analyse du travail de la femme comporte quelques biais.

En effet, les femmes jouent un rôle prépondérant non seulement en matière d'éducation, de nutrition, de santé et de gestion familiale mais aussi dans le domaine de la production. Elles représentent 51% de la population totale du pays et constituent 53% de la population active. Elles occupent la quasi-totalité (plus de 80%) du secteur de la revende des produits vivriers selon le RGPH3.

Donc une place importante dans le développement de ce pays.

Le tableau suivant donne le nombre d'enfants par homme marié enquêtés

Tableau V : Répartition des hommes enquêtés selon le nombre d'enfants par homme.

Nombre d'hommes	8	10	9	9	4	3	1
Nombre d'enfants par homme	1	3	7	9	12	17	29

Source : Résultats d'enquête Août 2014

De ce tableau, il se dégage que les hommes de Djakotomey font beaucoup d'enfants. Etant une zone rurale, Djakotomey est gorgé de polygames. Les femmes ont pour la grande majorité ont des maris polygames.

Malgré tous les efforts que fournissent les agents de santé, et plus précisément les agents des services de la planification familiale, pour renseigner les femmes sur les différentes méthodes de planification familiale, aucune de ces femmes n'a accepté planifier les naissances pour la simple raison que le seul décideur de la procréation est l'homme. Vu tout ceci, il faut donc que la communauté priorise l'éducation des filles qui deviennent les femmes de demain pour une meilleur compréhension de la situation et pour une autonomisation de la femme.

Puisque militer dans un parti ou association politique nécessite de l'investissement en temps.

Tableau VI : Répartition du revenu mensuel des femmes

Nombre de Femmes	20	40	35	25	25	09	02
Revenu Mensuel	15000	20000	30000	35000	45000	55000	60000

Source : Résultat d'enquête Septembre 2014

Ces femmes se déclarent généralement femmes au foyer. Les activités féminines sont majoritairement informelles (petits commerces alimentaires, agricultrices, etc.), elles ne dégagent que peu de revenus qui de plus sont très irréguliers. Les revenus des femmes et des ménages sont un indicateur de la grande pauvreté et précarité dans lesquelles vivent les couples interrogés. Ceci se traduit par des conditions de vie difficiles : beaucoup de couples vivent dans une seule pièce et ce même quand la famille comprend plusieurs enfants.

Et ceci explique aussi le comportement des hommes à l'égard des femmes. (Les violences physiques auxquelles elles sont exposées)

## **CHAPITRE IV : IMPACT DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SUR LEUR LEADERSHIP AU SEIN DES PARTIS ET ASSOCIATIONS POLITIQUE DANS LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY.**

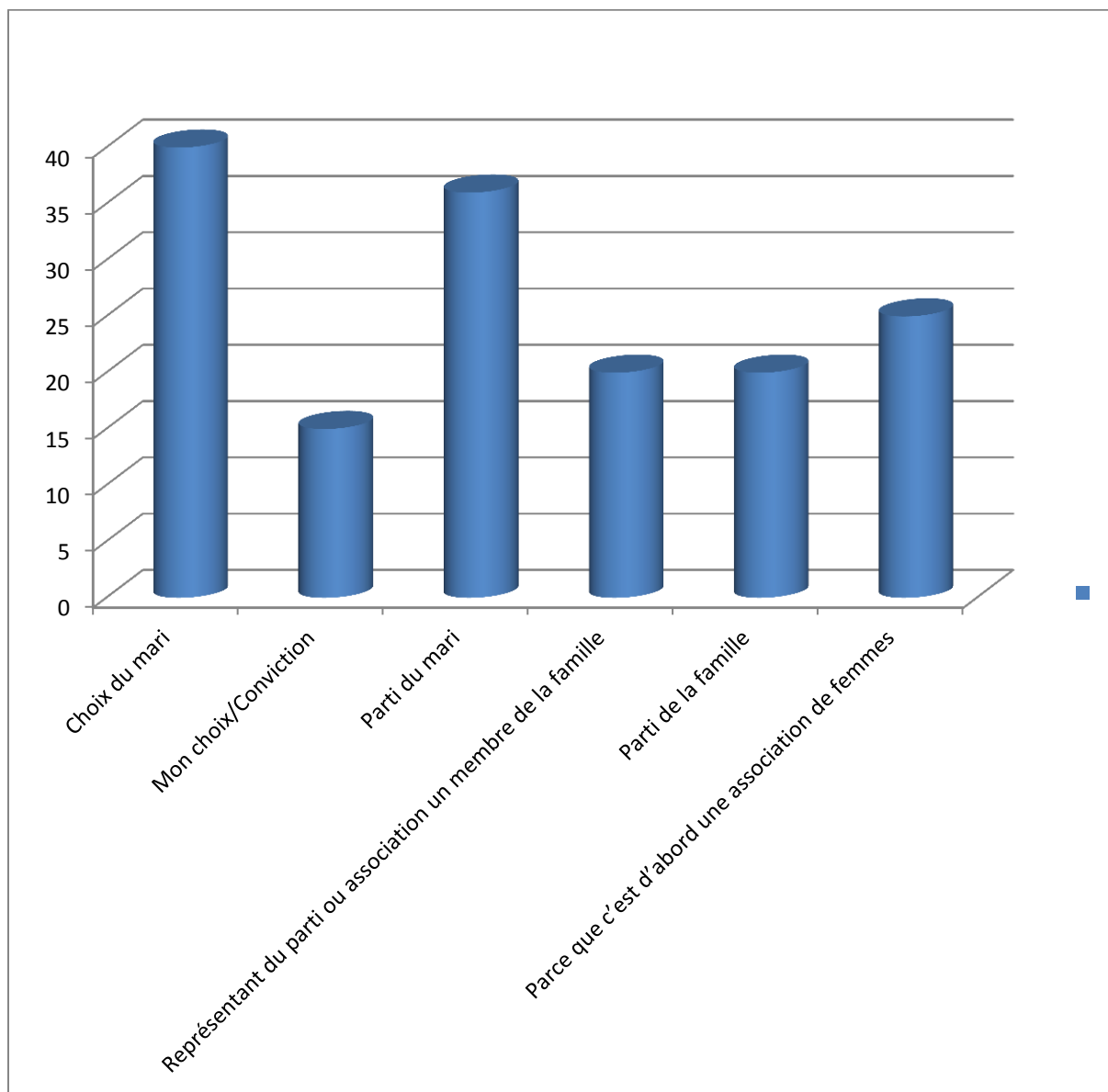
### **1- Situation de la femme au sein des partis et associations politiques**

#### **1.1- Choix du parti ou de l'association par les femmes**

Les valeurs socio-culturelles dans la commune de Djakotomey, ont donné une force de décision aux hommes. Il se dégage à ce niveau un véritable problème de vision et choix pour les femmes. D'abord, rares sont les femmes qui sont arrivées à choisir librement ou avec conviction un parti politique ou une association politique comme nous l'indique le graphisme à la page suivante. Cette emprise de l'homme sur la femme s'étend sur la quasi-totalité des dimensions de la vie sociale. Ainsi, malgré le rôle prépondérant de plus en plus reconnu que jouent les femmes dans les différents secteurs socioéconomiques, leur pleine participation au mécanisme de prise de décision est encore en deçà des attentes. Vu que le champ politique n'échappe pas aux influences des pesanteurs socioculturelles qui maintiennent la femme dans un rôle de second rang dans la société en général et dans les instances de prise de décision en particulier. Dans les entretiens que nous avons eu avec les représentants de partis politique et associations politiques, il ressort que les femmes, déjà habituées à « prendre la parole après l'homme » à « épouser facilement ses idées », ou encore à « le conseiller », il devient très difficile pour elles, de prendre le devant de poser clairement leurs idées. Notons que nos enquêtes nous ont fait comprendre que ce n'est pas forcément volontaire. Des fois, la femme a bien envie de prendre le devant mais elle a plutôt peur des représailles. Néanmoins, quelques-unes essaient mais ne sont pas encore arrivées à bout de leur peine. Tout ceci ajouté a une notoriété qu'elles n'ont pas au sein du parti ou association qui est liée au pouvoir financier.

Le graphisme II ci-dessous renseigne sur les motifs de choix de partis et d'associations par les femmes.

**Figure 3 : Répartition des femmes selon le motif du choix de parti ou d'association**



Source : Résultats Enquête Août 2014

De ce graphisme, il se dégage que le choix du parti politique ou de l'association politique par les femmes est rarement basé sur la conviction de la femme à y adhérer librement. Selon les statistiques 25,64% estiment y aller parce que le mari leur a choisi ce parti ou cette association ; 23,7% des femmes y sont parce

que le mari y milite, 12,82% y adhère parce que le représentant du parti ou association est un membre de la famille, 12,82% encore, parce que c'est le parti que la famille a toujours choisi ; 16,02% parce que c'est d'abord une association de femmes avant l'intéressement aux affaires politiques et seulement 09,62% par choix libre et conviction. Cela nous montre le schéma de la dépendance des femmes dans le choix des partis et associations. Comme on peut facilement le présenter, la femme militante d'accord, mais tenue par une ficelle par derrière. Ainsi, les comportements, actions, réflexions, endurance reflètent ceux du tenant de la ficelle. Cela pose en réalité un véritable problème de liberté et voire le problème de liberté dans la réflexion.

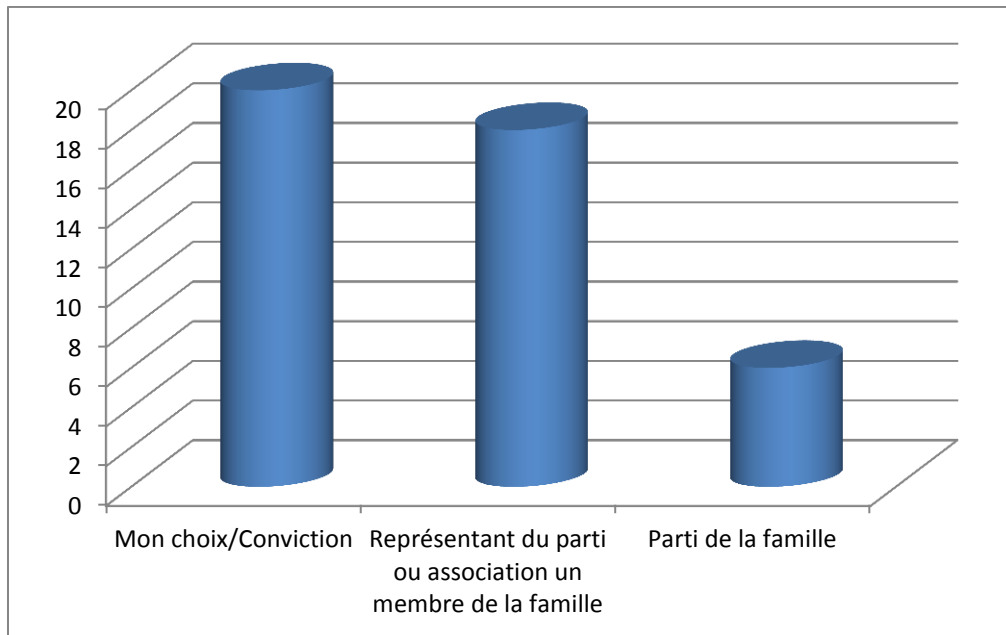
En effet, face à cette situation, la tendance à considérer la répartition des rôles sociaux entre l'homme et la femme comme prédéterminée et inaltérable par les différences biologiques ou les différences divinement décrétées se posent. Il va donc de soi que les différences sociales sont enracinées dans les différences biologiques. Il s'ensuit alors un ensemble de comportements, d'attitudes et de pratiques adoptés par les hommes et les femmes.

Au-delà de la distinction homme-femme, masculin-féminin, et mieux au-delà de la capacité reproductrice des femmes et celles des hommes à féconder, tout est socialement et culturellement construit. Toutes ces considérations sont susceptibles de modification et de réinterprétation à l'image de l'évolution de la notion de culture, de civilisation, de développement.

## **1.2- Choix du parti ou de l'association par les hommes**

Contrairement aux femmes, les hommes n'adhèrent pas à un parti ou à une association parce que c'est un choix leur sont imposé par la conjointe, ou parce que c'est le parti de la femme. Ils y adhèrent souvent par conviction, ou parce que le représentant du parti est un des leurs, ou parce que c'est le parti de la famille, nous indique le graphisme IV ci-dessous.

**Figure 4 : Répartition des hommes selon le motif d'adhésion dans un parti ou association politique**



Source : Enquête Août 2014

## **II-Interaction au sein des partis ou associations**

### **1-Perception du leadership féminin**

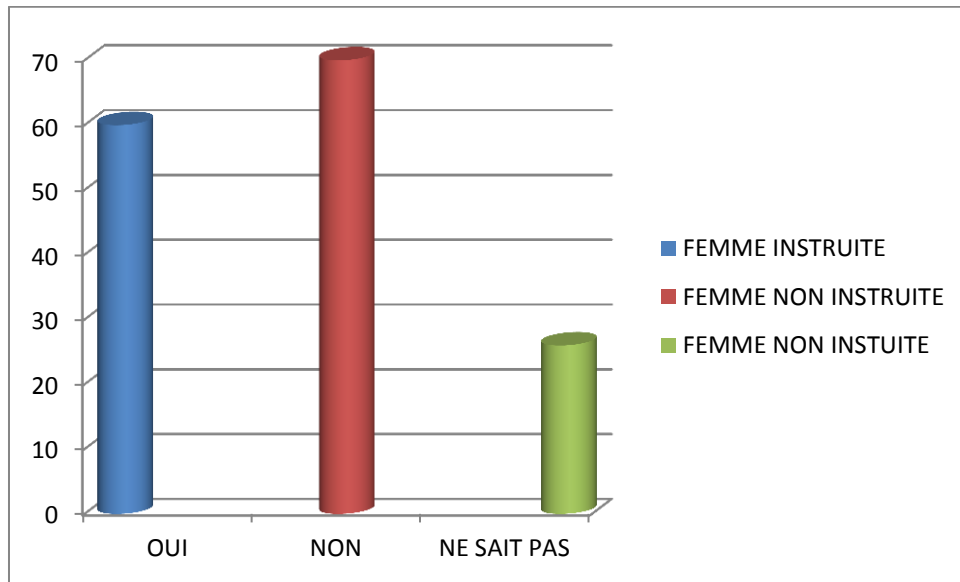
Les sociétés africaines ont toujours développé des mécanismes de régulation et de fonctionnement de la société dont le but est généralement de maintenir les hommes dans une relation harmonieuse entre eux-mêmes, entre eux et la nature et, entre eux et les dieux. Généralement, le patriarcat est le garant des valeurs et normes sociales établies et il faisait office de "Chef". Les groupes vivent le plus souvent en famille, en clan, mais les déplacements dus à la recherche de terres plus fertiles, de pâturage vert ainsi que les mariages extra-groupes ont abouti à la création de village ou de communauté ethnique plus élargi. Ce chef est moins un leader qu'un commandant. Il donne plus d'ordres et fait appliquer les sanctions aux membres du groupe conformément aux valeurs qui lui ont été léguées par les générations précédentes. Le silence est une valeur caractéristique de ce Chef qui ne parle pas beaucoup et qui est très respecté.

Par ailleurs, la nécessité d'organiser un système de défense plus réfléchi et de préparer des stratégies pour éventuellement attaquer d'autres groupes ont développé chez les chefs l'esprit de leader, car il est désormais question de mobiliser toutes les potentialités intellectuelles du groupe pour accroître sa sécurité et sa survie. Ainsi, le leader une fois désigné, devrait recevoir une éducation spéciale afin de maîtriser et de respecter toutes les normes et les règles de fonctionnement de la société dont il a désormais le leadership. La désignation se faisait généralement par consultation de l'oracle. Mais quelquefois, certains leaders se font remarquer à partir de leur charisme, ils se font aimer et respecter par leur volonté de défendre et de faire épanouir la communauté. Ces leaders font ainsi la fierté de leur peuple.

Mais les femmes ont été souvent exclues de ce cercle du leadership. On ne pouvait même pas prêter une attention à un éventuel charisme d'une femme. D'ailleurs, du fait de l'éducation machiste dans laquelle elles sont élevées, elles ne pouvaient pas prétendre s'aventurer dans la vie publique. En effet, dans les sociétés traditionnelles, les rôles dévolus aux femmes étaient fondamentalement orientés vers les tâches domestiques (le ménage, la cuisine, soins aux enfants, etc.) et agricoles (semis, vannage, etc.). Ces nombreuses charges cumulées aux conditions de vie précaires, aux préjugés sociaux, aux stéréotypes sexistes et au poids de la tradition ont longtemps constitué de réelles sources de blocage à la participation de la femme à la vie publique. Les résultats relatifs à l'analyse de la perception sociale du leadership féminin sont d'ailleurs révélateurs de la caractéristique patriarcale du milieu de l'étude. En effet, ici, à l'instar des sociétés traditionnelles béninoises basées sur des rapports d'hierarchie, de gérontocratie et de patriarcat entre les classes d'âges, les sexes, les statuts conférés par la religion, les notables et les artisans, les chefs traditionnels et les adeptes, les autochtones et les allogènes..., il est ancré dans la conscience collective que la femme est une propriété de l'homme et est donc reléguée au

second plan. Les réponses fournies par les enquêtées sont traduites dans le Graphique V ci-dessous.

**Figure 5 : Répartition des femmes en tenant compte de leur niveau d'instruction en ce qui concerne leur perception du leadership au sein d'un parti ou d'une association politique**



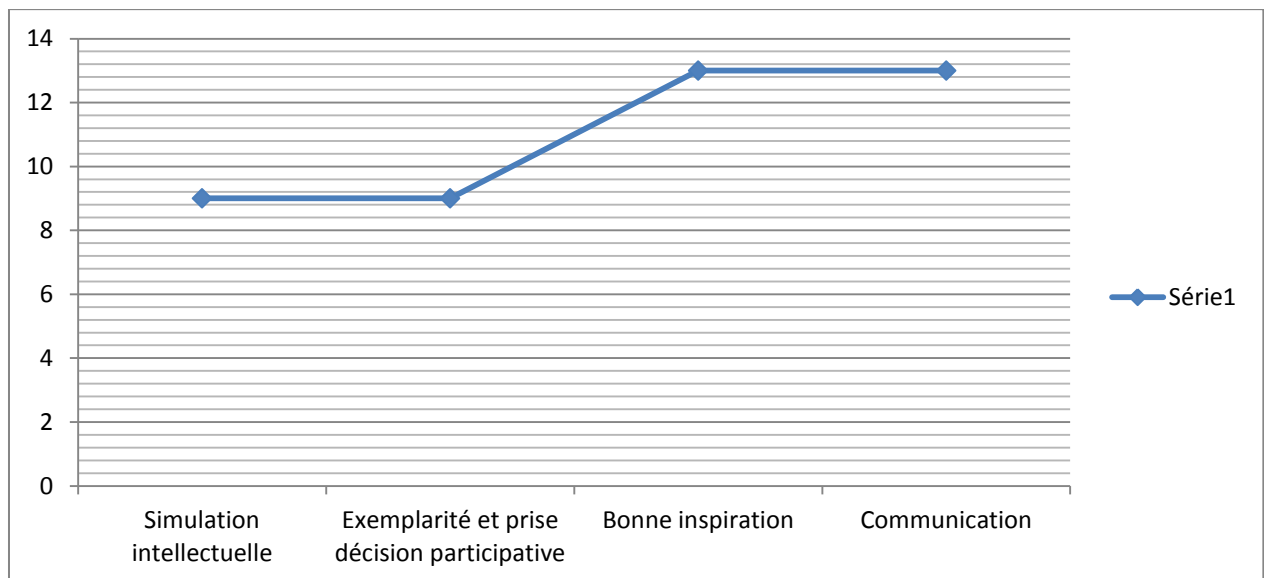
Source : Enquête Août 2014

Il ressort que les femmes non instruites ont une conception du rôle de la femme proche des anciennes rôles des temps passés c'est-à-dire attachées à la fonction de reproduction et d'éducation des enfants (faire des enfants, les nourrir et les éduquer). Celles qui sont instruites ont une perception du rôle de la femme plutôt proche des temps actuels. En faisant un rapprochement entre le niveau d'instruction et perception du leadership, on se rend compte que dans la commune de Djakotomey, le niveau d'instruction des femmes joue énormément en leur défaveur en ce qui concerne le leadership féminin au sein des partis et associations politique.

## 1.1- Appréciation des hommes

Comme l'indique le Graphique VI ci-dessous, les hommes interviewés sur le leadership féminin ont reconnu auprès des femmes des qualités de communication 30%, de simulation intellectuelle 20%, de bonne inspiration 30%, d'exemplarité et de prise de décision participative 20%. Ces données renseignent sur les qualités des femmes en ce qui concerne l'exemplarité et la prise de décision participative. Elles confirment aussi la perception communautaire et traditionnelle de la femme au Bénin.

**Figure 6 : Répartition des hommes selon leur appréciation du leadership des femmes dans la commune de Djakotomey**



Source : Enquête Août 2014

En effet, la femme est souvent considérée comme étant plus vertueuse que l'homme dans nos cultures surtout en matière de gestion. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous aimons souvent les élire au poste de trésorier nous a confié un de nos enquêtés. Le fait que l'exemplarité et la participation constituent deux facteurs, implique que les hommes approuvent bien le rôle que la femme peut jouer dans la performance et le développement des associations et partis politiques. Malgré ceci, nombre d'autres facteurs limitent la femme

### **1.1.1- contraintes socio-économiques**

La raison fondamentale que les femmes ont énumérée lors des enquêtes est prioritairement le pouvoir financier. Il se fait que au sein de ces partis et association politique, le leader se retrouve souvent être pas forcément le plus riche ; mais un, qui soit financièrement côté.

Malgré les nombreux efforts en faveur de l'égalité des hommes et des femmes, et en dépit de leur place centrale au sein de la famille et de la société, les femmes sont souvent dépendantes et soumises à leurs maris qui continuent de prendre des décisions à leur place. L'une des raisons fondamentales qui explique cette forte dépendance sociale des femmes et qui détermine les initiatives de promotion de la femme est bien le facteur économique. Le pouvoir économique détermine significativement l'engagement des femmes. Il constitue une condition sine qua non de leur liberté et de leur accès réel aux droits. D'ailleurs le regain d'attention des ONG et de la communauté internationale en faveur de la promotion de la femme et de la réduction des inégalités est une illustration de la « prise de conscience » de son rôle économique au sein de la communauté. Ainsi, la femme se retrouve désormais au cœur des politiques et stratégies de développement au point de constituer le fondement des programmes de lutte contre la pauvreté. C'est dans cette optique que le Programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (PMCPP) a été conçu et mis en œuvre au Bénin depuis 2007 au profit des femmes béninoises issues des couches les plus défavorisées. De même, à l'échelle mondiale, on observe un changement dans la conception des programmes qui sont désormais sensibles au genre et qui tiennent compte de la place de la femme dans l'économie mondialisée. L'accès des femmes aux ressources nécessaires pour développer leur potentiel dans l'économie relève désormais d'un défi pour la communauté internationale. C'est l'une des raisons pour laquelle la Banque Mondiale et certaines agences et programmes de l'Organisation des Nations Unies (ONU) considèrent la promotion et

l'autonomisation de la femme comme un axe central de leurs interventions dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. D'ailleurs, comme le démontre la plupart des études, le positionnement de la femme dans un rôle actif dans l'économie locale et nationale va favoriser un meilleur développement du pays et une croissance économique plus soutenue. Il est donc indispensable de rendre les activités des femmes plus productives et rentables voire les renforcer par leur insertion dans l'économie formelle, car ce sont souvent ces activités qui permettent la subsistance des familles. Il convient de noter aussi que les projets et programmes actuellement en cours d'exécution dans ce sens ne sont pas sans impacts sur les modes de vie et l'organisation communautaire. C'est pourquoi les efforts doivent être poursuivis, non seulement dans le sens de promouvoir tout uniquement les femmes mais aussi et surtout de faire de celles qui arrivent à émerger de véritables modèles dans les rôles qu'elles jouent au sein des organisations et de la société. Il est donc important de soutenir les femmes qui se trouvent par la force des choses à des positions de leader dans leurs milieux de vie (familial, groupement, partis politique, associations politique, milieu professionnel, etc.) afin de faire d'elles de véritables mentors qui inspirent les autres femmes et donnent plus de raison à notre société « machiste » à avoir confiance en la femme. C'est d'ailleurs l'une des raisons fondamentales du présent travail. Toutefois, il ne s'agira pas de brusquer les normes et valeurs sociales préétablies depuis des lustres mais de tenir compte de ces normes socioculturelles et de savoir contourner les obstacles qu'elles recèlent, pour en saisir aussi les atouts qui y sont dissimulés et qui ne sont pas perceptibles dans une analyse rapide empreinte de préjugés péjoratifs. La valorisation du travail de la femme, qu'il s'agisse des tâches domestiques, des travaux familiaux, ou de toutes les autres activités qu'elle mène, est irréfutable afin qu'elle accède à une pleine reconnaissance de son rôle économique et à un « mieux-être ».

### **1.1.2-contraintes sociopolitiques**

Du fait des normes sociales qui confinent la femme dans les seconds rôles et la maintiennent dans une position de dominée par rapport à l'homme, cette dernière évolue dans des marges de manœuvre très minces en raison de plusieurs facteurs. Le dépouillement et l'analyse des entretiens qualitatifs réalisés avec les acteurs révèlent plusieurs facteurs limitant à l'épanouissement politique de la femme dans la société. Au nombre de ces facteurs, on peut citer entre autres les *facteurs historiques, la configuration des structures politiques, la faiblesse numérique des réseaux féminins, les soutiens et/ou parrainages politiques et le travail domestique de la femme*. Les facteurs historiques concernent le confinement de la femme dans des rôles secondaires au sein de tous les regroupements sociaux. Conçus par les hommes, les mouvements et groupes politiques de tout genre ont des structures qui sont de nature à protéger les présences masculines et à privilégier l'intérêt des hommes au détriment des femmes. S'il est vrai qu'à la faveur du réveil récent de la gente féminine, plusieurs associations féminines ont vu le jour, il convient de noter que leur effectif n'a pas encore atteint une masse critique nécessaire pour faire bouger significativement les lignes. La situation actuelle est telle qu'il faut nécessairement des organisations féminines puissantes évoluant dans des réseaux capables d'encourager et d'exiger la participation des femmes dans les instances dirigeantes. La responsabilité des tâches domestiques dévolues à la femme n'est pas de nature à faciliter son engagement externe dans la vie publique parce qu'elle doit s'occuper de la cuisine, de la santé et de l'hygiène des enfants, de l'eau, etc.

## **CHAPITRE V : DEFIS ET PERSPECTIVES**

### **1-Défis et perspectives**

A l'instar des femmes africaines, la femme béninoise et celle de Djakotomey en particulier vit dans un système social de dominance de l'homme et qui a été construit depuis la nuit des temps par la société. Ce système est fortement entretenu par les approches éducatives discriminatoires dont les filles non instruites et les femmes non informées paient la lourde tribu. Même si l'instruction et l'éducation ne sont pas les seuls facteurs déterminants de la condition actuelle de la femme, il faut dire qu'ils ont une forte influence sur la situation. C'est d'ailleurs l'une des révélations de la présente étude. En effet, aussi bien les femmes que les hommes non instruits ou ayant un faible niveau de scolarisation ont une perception du rôle de la femme beaucoup plus orientée vers la sphère reproductrice. Alors, le défi majeur réside dans le surpassement des contraintes sus évoquées. Ce qui implique une bonne mobilisation constante et durable de tous les acteurs. Et même si de plus en plus, tous les acteurs du développement aussi bien à l'échelle mondiale, nationale que locale développent des activités tendant à repositionner la femme dans la plénitude de son rôle dans la sphère productive et à lui accorder des places au sein des partis et associations politique, ou à la mettre à des positions qui pourront exiger d'elle la recherche ou l'accroissement du leadership, il convient de souligner que le caractère vivace et opiniâtre des contraintes socioculturelles n'est pas de nature à rendre la situation facile. Mais on peut retenir quatre principaux axes de défis.

#### **1.1-L'éducation**

La transmission et l'entretien du système actuel passe par l'éducation et l'instruction. L'approche que nous trouvons la plus pertinente est celle qui repose sur des interventions sur le système éducatif aussi bien formel (école) que communautaire (la famille, la rue, les groupes socioculturels,...). C'est pourquoi le premier défi est alors celui de l'éducation des filles.

En effet, la scolarisation des filles augmente leur connaissance en matière des méthodes contraceptives et leur donne la possibilité de débattre avec leur conjoint sur le rythme de la procréation au sein du couple. De même, à travers l'instruction, la femme acquiert des connaissances qui contribuent significativement d'une part à sa tendance à la participation au marché du travail avec une amélioration de leur revenu et d'autre part, à la diminution de la mortalité infanto-juvénile et à l'amélioration de la qualité de la vie au sein du ménage et à la sphère politique. Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas tout simplement d'accroître la scolarisation des filles mais de développer une approche éducative au niveau national (formel et communautaire) orientée vers la levée des stéréotypes, la formation au plaidoyer et au leadership. L'accès des femmes à l'éducation est vraiment un facteur clé du développement, à la fois sur le plan économique et social car leur rôle est fondamental pour la vie et la survie de la communauté. C'est ce que vient confirmer les données de la Banque Mondiale selon lesquelles, les enfants dont la mère n'a pas été à l'école courent deux fois plus de risques de ne pas être scolarisés que les enfants dont la mère a fait des études. De même, lorsque les femmes et les jeunes filles ont un revenu, elles réinvestissent en moyenne 90 % de ce revenu dans leur famille, notamment pour permettre à leurs enfants d'aller à l'école, tandis que pour les hommes ce taux atteint à peine 40 %. Et enfin, selon cette même institution, quand une femme est en bonne santé, la santé de sa communauté s'améliore et on observe une chute des taux de mortalité maternelle, de malnutrition et de contamination par le VIH. Ainsi, la création des conditions favorables à l'engagement des femmes dans la vie publique en général et à l'exercice du leadership au sein des partis et associations politique en particulier nécessite des actions concrètes visant entre autres :

- le soutien au cours d'alphabétisation. L'alphabétisation des femmes adultes est en effet l'un des problèmes les plus négligés qui maintiennent plusieurs femmes au silence en limitant considérablement leur capacité à exploiter leur potentiel.
- le développement des approches d'éducation « de seconde chance » aux adolescentes et jeunes femmes qui ont laissé passer les possibilités précédentes d'apprentissage.
- la création des manifestations de sensibilisation sur le mariage précoce pour faire passer des lois et institutions qui protègent les jeunes filles.
- l'organisation des conférences et des ateliers de travail pour rehausser l'estime que les femmes ont d'elles-mêmes afin d'encourager leur participation aux prises de décisions au niveau individuel, familial, communautaire et sociétal.
- le développement des partenariats et des programmes de sensibilisation avec les hommes, les garçons et les groupes d'hommes afin de promouvoir une véritable égalité entre les sexes.

#### **1.1.1- Accès aux ressources**

L'éducation est donc une condition importante à l'émancipation et l'engagement de la femme dans l'action publique notamment au sein des partis et associations politique, mais elle n'est pas la condition suffisante. Car, pour son autonomisation et pour lui donner les stimuli nécessaires, la femme doit avoir accès aux ressources. Il s'agit là, du deuxième axe de défis qui implique la création des conditions politiques, juridiques et économiques idoines et propices à la femme. Il est question ici de favoriser un accès facile de la femme à la terre, aux crédits, à l'eau et aux soins de santé d'une part et de soutenir le financement des activités de la femme d'autre part.

#### **1.1.2- Promotion des femmes modèles**

L'exemplarité des femmes ayant accédé à des postes de responsabilité ou occupant des positions de leaders dans différents partis et associations politique

constitue un facteur important d'une part pour repousser les barrières de la réticence des hommes à laisser les femmes participer davantage à la sphère politique et d'autre part pour stimuler les autres femmes à s'engager dans la vie politique. Pour ce faire, des initiatives allant dans le sens de la promotion des femmes leader au sein des partis et associations politiques, doivent être encouragées.

### **1.2- Approches d'analyse**

Pour un meilleur suivi des indicateurs de l'évolution de la participation de la femme et pour mieux orienter les politiques pro-genres de sorte à prendre en compte la majorité des femmes, il sera question de revoir aussi l'analyse de la participation de la femme dans la sphère purement politique et voir ce qui se passe aussi dans la société civile. L'ensemble de ces défis ne saurait être relevé sans une mobilisation soutenue de tous les acteurs du développement aussi bien au niveau familial, local, national que mondial. La démarche ne devra pas consister à opposer les nouvelles solutions aux pesanteurs socioculturelles mais plutôt à développer des approches inclusives tendant à obtenir l'adhésion progressive de toutes les parties prenantes.

## CONCLUSION

Le présent travail de recherche a permis d'identifier et d'analyser les contraintes et défis au leadership féminin au sein des partis et associations politique, en passant par l'influence des violences faites aux femmes sur ce leadership à Djakotomey. Ce travail a servi à analyser l'influence des violences faites aux femmes sur le leadership au sein des partis et associations politique. Ce travail apporte quelques contributions au débat sur le rôle de la femme dans le processus de développement et plus particulièrement dans le domaine politique

En effet, la violence est un problème majeur qui affecte plusieurs femmes Adja : Et plusieurs sont déjà battues, ou ont subis des contraintes à avoir des rapports sexuels ou maltraitées de quelque autre manière, le plus souvent par leur mari. La famille et plus particulièrement le couple sont en effet les lieux où les violences exercées sur les femmes sont les plus nombreuses. Injures, propos blessants, humiliations, jalousie excessive, interdiction de sortie, confiscation des revenus, gifles, coups, viols, les formes de violence conjugale sont multiples et elles compromettent fortement la vie sociale, l'insertion économique et politique des femmes Adja. La violence envers les femmes est également une question de santé publique, un facteur majeur de morbidité et de mortalité et un obstacle supplémentaire à l'application des droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Même si la tradition Adja est source de violence ou constitue elle-même une forme de violence à l'égard des femmes, ces coutumes et traditions sont perpétuées par des hommes et des femmes et il faut reconnaître que là où l'éducation formelle est avancée, les coutumes dégradantes disparaissent

Ainsi, même si elles ne sont pas encore nombreuses, il y a quelques femmes qui occupent des positions de leader dans les Partis et associations politique notamment. De l'analyse des résultats, il ressort que celles-ci excellent dans cinq (05) des neuf (09) comportements d'un leadership favorable à la performance

des partis. Il s'agit de : la prise de décision participative, l'exemplarité, l'inspiration, l'attente/reconnaissance et le développement des autres. On pourrait s'avancer à dire que ces deux derniers comportements constituent le point commun entre les pratiques masculines et féminines du leadership. Alors, vu que la femme excelle dans cinq critères sur neuf contre deux sur neuf chez les hommes, on peut déduire que le leadership féminin contribue significativement à une meilleure performance politique. D'où la nécessité pour les leaders de développer des approches de complémentarité incitative pour favoriser une bonne adhésion aussi bien des hommes que des femmes au sein du parti publique.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**ALEXANDRE Christian**, Violence malgache. Antananarivo, Foi et Justice, série Arts et culture malgaches. 2007 ; 193p

**ATTANASSO Marie-Odile**, Femmes et pouvoir politique au Bénin des origines dahoméennes à nos jours. 2006 ; 220P

**COQUERY-VIDROVITCH Catherine**, Histoire des Femmes d'Afrique - CLIO. Histoire, femmes et sociétés Numéro 6 (1997) Femmes d'Afrique ; 340p

**DEGBELO Anne Amélie**, Rapport étude sur l'accès des femmes aux postes de prise de décision aux niveaux décentralisé, local, national. 2012 ; 134 P

**DJAGBA Bruno, FOURN Elisabeth, MOUSSOU Théonas**, Rapport de l'Etude sur les Violences faites aux femmes au Bénin (Octobre 2009) ; 220p

**FOURN Elisabeth**, Profil genre du Bénin(2006)

**GBOFAN Flore**, Mémoire sur La responsabilité de la femme dans la prise de décision au sein du ménage dans la commune de Bohicon. 2012 ; 85p

**GRIMAL pierre**, Histoire mondiale de la femme, sous la direction de, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1965-1966

**HOUINSA David Godonou**, Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social ; 2008 ; 304p

**INSAE**, Statistiques du troisième recensement général de la population et de l'habitat. 2002 ; 210p

**INSAE**, Rapport Enquête Démographique de la santé (Eds) Bénin. 2011;551 P

**INSAE**, Rapport Evaluation de la Pauvreté au Bénin. 2014; 195P

**Jeannine Bugain**, La problématique du rôle des femmes dans le développement en Afrique : l'implication du CIFAD - Recherches féministes, vol. 1, n° 2, 1988, p. 121-126

**Maryse Jaspard**, Nommer et compter les violences envers les femmes. Sociologie Santé. 2006 ; 24 : 98-126

**Mission de la gouvernance démocratique du Ministère français des Affaires Etrangères et Européens**, Cahiers d'exigences, l'Afrique pour les droits des femmes (ratifier et respecter). 2009 ; 148p

**Observatoire de la famille, de la femme et de l'enfant**, Les violences faites aux femmes au Bénin, Rapport d'étude Octobre 2009 ; 220p

**OMS**, Priorité aux femmes : principes d'éthique et de sécurité recommandés pour les recherches sur les actes de violence à l'égard des femmes. Département Genre et santé de la femme, Groupe Santé familiale et communautaire, Genève, Organisation mondiale de la Santé. 2003 : 38p

**UNDP**, Rapport national sur le développement humain - Madagascar 2003 - «Genre, développement humain et pauvreté». Antananarivo, UNDP - Madagascar. 2003 ; 274p

**UNFPA**, Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles : Une priorité dans le domaine des droits et de la santé. Etat de la population mondiale 2000. UNFPA, 6p

## LA WEBOGRAPHIE

1. <http://www.actu-environnement.com> (consulté le 04/09/2014)
2. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/pesticide/etat-env>. (consulté le 22/10/2014)
3. <http://www.orleans.fr> (consulté le 10/11/2014)
4. <http://www.encyclo.voila.fr> (consulté le 02/12/2014)
5. <http://www.infotheque.info/cache/7780/www.inra.fr> (Consulté le 05/09/2014)
6. <http://popus.ulg.ac/base/document.php> (Consulté le 08/11/2014)
7. [http://fr.wikipedia.org/wiki/influence\\_sociale](http://fr.wikipedia.org/wiki/influence_sociale) (Consulté le 07/08/2014)
8. <http://www.theseftsa.bj.refer.org/Cgi-bin/library?> (Consulté le 22/08/2014)
9. <http://www.djidja.communedubenin.org/o-commune>. (Consulté le 29/02/2014)
10. <http://www.ipen.org/ipepwebl/library>. (Consulté le 05/11/2014)
11. [http://fr.wikipedia.org/wiki/normes\\_sociales](http://fr.wikipedia.org/wiki/normes_sociales) (Consulté le 02/12/2014)
12. <http://ecocite.gret.org> (consulté le 01/10/2014)

## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

### Listes des figures

- FIGURE1** : Situation géographique de la commune de DJAKOTOMEY
- FIGURE2** : Répartition des enquêtés selon le montant de la dot reçue ou payée
- FIGURE3** : Répartition des femmes selon le motif du choix de parti ou d'association
- FIGURE4** : Répartition des hommes selon le motif d'adhésion dans un parti ou association politique
- FIGURE5** : Répartition des femmes en tenant compte de leur niveau d'instruction en ce qui concerne la nécessité pour une femme à développer son leadership au sein d'un parti ou association politique malgré le nombre prépondérant des hommes
- FIGURE6** : Répartition des hommes selon leur appréciation du leadership des femmes dans la commune de Djakotomey

### Liste des tableaux

<b>Tableau I</b>	Centre de documentation et informations recueillies
<b>Tableau II</b>	Répartition des personnes enquêtées
<b>Tableau III</b>	Répartition des enquêtés selon leur âge au mariage
<b>Tableau IV</b>	Répartition des femmes enquêtées selon le nombre d'enfant par femme.
<b>Tableau V</b>	Répartition des hommes enquêtés selon le nombre d'enfants par homme.
<b>Tableau VI</b>	Répartition du revenu mensuel des femmes

# **ANNEXES**

## CHRONOGRAMME

L'étude s'est déroulée sur cinq (06) mois allant d'Août à Janvier 2014 et les activités ont été exécutées dans des périodes comme l'indique le Tableau VIII ci-dessous.

**Tableau VIII : Chronogramme de l'étude**

N°	Activités	Nombre de semaines
1	Enquête exploratoire et recherche documentaire	4 semaines
2	Conception et élaboration des outils de collecte de données	2 semaines
3	Pré-test des outils de collecte de données	2 semaines
4	Enquête de terrain à l'aide de questionnaires et des guides d'entretien	2 semaines
5	Recherche documentaire	2 semaines
6	Saisie informatique des données	2 semaines
7	Traitement des données	2 semaines
8	Rédaction du mémoire.	4 semaines
9	Correction, dépôt et soutenance du mémoire	4 semaines

## **CONSENTEMENT**

Bonjour. Mon nom est \_\_\_\_\_ et je suis venu vers vous pour recueillir quelques informations dans le cadre d'une enquête sur « les influences des violences faites aux femmes Adja de Djakotomey sur leur leadership au sein des partis et associations politique» La présente étude vise à apprécier l'importance du leadership féminin, appréhender les perceptions et l'influence des violences faites aux femmes sur le leadership féminin au sein des partis et associations politique et en identifier les contraintes sociales liées à son renforcement. Nous souhaiterions que vous participiez à cette enquête en répondant sincèrement et sans aucune contrainte aux différentes questions qui vous seront posées au cours des 20 à 30 prochaines minutes. Les précieux renseignements que vous nous fournirez resteront strictement confidentiels, ne seront transmis à personne et serviront seulement à la recherche. Nous espérons que vous accepterez de participer à cette étude car vos réponses sont importantes pour nous. M'autorisez-vous à commencer l'entretien ? 1 Oui 2 ; Non ---> Fin de l'entretien SI OUI, POURSUIVRE

**Enquête sur l'influence des violences faites aux femmes Adja de Djakotomey sur leur leadership au sein des partis et associations politique**

**QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL**

(A administrer dans les ménages, aux hommes et aux femmes Adja mariés ayant au moins 18ans et ayant passé les 5 dernières années dans la localité militant dans un parti politique ou association politique)

CONFIDENTIEL

NUMERO D'ODRE..... 

--	--	--

DEPARTEMENT..... 

--	--

COMMUNE..... 

--	--	--

VILLAGE.....

NOM DE L'ENQUETERICE .....

DATE D'INTERVIEW..... 

--	--	--	--

 2014

OBSERVATION

<i>NOTE D'OBSERVATION</i>
---------------------------

### Caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté (e)

N°	QUESTIONS, INSTRUCTION, ET FILTRES	REPONSES ET CODES	SAUT SI POSSIBLE
1-	Groupe cible d'appartenance de l'enquêté	Homme 1 Femme 2	
2-	Quel âge avez-vous ?	Age en années révolues <input style="width: 40px; height: 20px;" type="text"/>	
3-	Avez-vous fréquentez l'école ?	Oui 1 Non 2	Si 2aller à 5
4-	Quel est le plus haut niveau que vous avez atteint	Primaire 1 Secondaire1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4	
5-	Quelle est votre langue maternelle ?	Fon Adja Autres	
6-	Quelle est votre religion ?	1-Chrétienne 2-Musulmane 3-Traditionnelle 4-Autres	
7-	SITUATION MATRIMONIALE		
8-	Etes-vous marié (e )	1-Oui 2-Non	

09-	Si oui quand ?	1-Moins de 05ans	
		2-05 à 10ans	

		3-10 à 20ans	
		4-Plus de 20 ans	
10-	A quel âge avez-vous célébré votre mariage ?	1-15 ans	
		2-18 ans	
		3-18 à 20 ans	
		4-20 an et plus	
11-	Avez-vous déjà célébré le mariage religieux ?	1-Oui	
		2-Non	
12-	Avez-vous déjà célébré le mariage civil ?	1-Oui	
		2-Non	
13-	Avez-vous des enfants ?	1-Oui	
		2-Non	
14-	Si oui combien ?	1-filles	
		2-garçons	
15-	Avez-vous des relations avec le centre de promotion sociale ?	1-Oui	
		2-Non	
16-	Avez-vous une coépouse ?	1-Oui	
		2-Non	
17-	Situation financière		
17-	Avez-vous votre propre champ ?	1-Oui	
		2-Non	
18-	Si oui, quelle est sa superficie ?		
19-	Quel est votre revenu mensuel ?		
20-	Etes-vous satisfait de votre revenu ?	1-Oui	
		2-Non	
21-	Avez-vous d'autres sources de revenus ?	1-Oui	
		2-Non	
22-	Si oui laquelle		
23-	A quoi sont destinés vos revenus ?	1-Entretien du foyer	
		2-épargne	
		3-Autres	
24-	Quel est l'apport de votre mari dans l'entretien du foyer ?	1-Insignifiant	
		2-Inexistant	
		3-Satisfaisant	
		4-Autres	
25-	Relation de couple		

26-	Quelles sont vos relations avec votre mari ?	1-Entente	
		2-Violence	
		3-Indifférence	
		4-Autres	
27-	Dans les travaux domestiques êtes-vous aidée par votre mari ?	1-Oui	
		2-Non	
28-	Si oui, que fait-il ?	1-Aide à la cuisine	
		2-Entretien des enfants	
		3-Autres	
29-	quel métier avez-vous appris ?	1-Coiffure	
		2-Coiffure	
		3-Autres	
		4-rien	
30-	Avez-vous choisi librement votre mari ?	1-Oui	
		2-Non	
31-	Si non qui vous a fait le choix ?	1-Papa	
		2-Maman	
		3-Oncle	
		4-Autres	
32-	Pourriez-vous refuser ce choix ?	1-Oui	
		2-Non	
33-	Si non, pourquoi	1-Malédiction	
		2-Bastonnade	
		3-Autres	
34-	Quel est le critère du choix du mari	1-Ethnique	
		2-Religieux	
		3-Condition financière	
		4-Parenté	
		5-Autres	
35-	Avez-vous reçu la dot ?	1-Oui	
		2-Non	
36-	Si oui combien ?		
37-	A quel moment ?	1-Avant la naissance	
		2-A la naissance	
		3-Au mariage	
		4-Autres	
38-	Avez-vous subi une fois des	1-Oui	
		2-Non	

	violences de la part de votre mari ?		
39-	Si oui, de quel type	NB : (Résumé le discours de l'enquêtée)	
40-	Si non, pourquoi ?	NB : (Résumé le discours de l'enquêtée)	
<b>VIE POLITIQUE</b>			
41-	Selon vous, quels sont les rôles des femmes au sein de la communauté ?	1-Nourrir les enfants 2-Aider le mari dans son activité 3-Participer à la vie publique	
42-	Selon vous, la femme doit-elle participer à la vie publique ?	1-Oui 2-Non	
43-	Si oui, pourquoi ?	1-Elles sont majoritaires dans les associations et partis pour influencer les décisions  2-Elles tiennent compte des intérêts féminins  3-Elles essaient de concrétiser la vision genre dans leurs préoccupations  4-Les femmes sont des interlocutrices valables et surtout pour les autres femmes  5-Elles sont compétentes et impartiales  6-Elles respectent les droits de l'homme  7-Elles font preuve d'irréprochabilité, d'humanisme et ont le sens de l'équité  8-Elles sont bien informées	

		9-Elles militent pour l'honneur de la famille	
44-	Militez-vous dans un parti ou une association politique ?	1-Oui 2-Non	
45-	Avez-vous choisi librement votre parti ou association politique ? (femme)	1-oui 2-Non	Si non allez à Q43
46-	SI Non pourquoi	1-Choix du mari 2-Choix d'un membre de la famille 3-Autre	
47-	Quelles sont alors les critères de choix ?	1-Choix du mari 2-Mon choix/Conviction 3-Parti du mari 4-Représentant du parti ou association un membre de la famille 5-Parti de la famille 6-Parce que c'est d'abord une association de femmes	
48-	Quelles sont alors les critères de choix ? (homme)	1-Mon choix/Conviction 2-Représentant du parti ou association un membre de la famille 3-Parti de la famille	
49-	Faut -il que la femme soit leader au sein d'un parti politique ou la présence des hommes est prépondérante ?	Caractéristique du répondant 1-femme instruite 2-femme non instruite	1-Oui 2-Non 3-Ne sait pas
50-	appréciation de la Valeur de leadership chez les femmes par les hommes	1-Simulation intellectuelle 2-Exemplarité et prise décision participative 3-Bonne inspiration Communication	
51-	Quels sont les postes souvent occupés par les femmes au sein des parti et associations politique ?	1-Trésorière 2-Secrétaire 3-Président mais rarement	
52-	Et pourquoi ?	1-privation de liberté par l'homme 2-Manque de volonté 1- Surchargée par les travaux	

		de maison 2- Des postes qui exigent plus de responsabilité et de temps 3- Niveau d'instruction bas	
53-	Comment faire pour encourager les femmes à s'engager dans une vie politique	(écrire la réponse de l'enquêté)	
54-	Si non pourquoi ? Expliquez		
55-	Il y a-t-il une différence entre le leadership exercé par la femme et celui exercé par l'homme ?	1-Oui 2-Non	
56-	Si oui, Expliquer Si	(Noter la réponse de l'enquêté)	
57-	Si non, Expliquez		
58-	Selon vous, quelles sont les contraintes au leadership féminin ?	1-Faible niveau d'instruction 2-Maternité nombreuse 3-Manque de confiance en soi 4-Obligation familiales 5-Prise en charge des membres de la famille 6-Pauvreté/dépendance financière 7-Opposition des époux 8-Conflits entre femmes 9-Faiblesse psychologique 10-Autres (préciser)_____	
59-	Pensez-vous que les femmes sont	1-Oui 2-Non	

	suffisamment écoutées au sein des partis et association politique?		
60-	Si oui, pourquoi ?		
61-	Si non, pourquoi ?		
62-	Quelles suggestions avez-vous à faire pour encourager les femmes à s'exercer dans le leadership ?		
63-	Quelles suggestions avez-vous à faire par rapport au thème de l'enquête en général ?		

## GUIDE D'ENTRETIEN

Enquête sur l'influence des violences faites aux femmes Adja de Djakotomey sur leur leadership au sein des partis et associations politiques

1-Que-est ce que le leadership pour vous ? Et le leadership féminin au sein des partis et associations politiques? Quels sont les comportements que l'on peut qualifier de 'leader' à votre avis?.....

2-Quels sont les mécanismes (sociaux ou individuels) déclencheurs de leadership au sein des partis et associations politiques chez la femme Adja?.....

3- Connaissez-vous une femme leader au sein d'un parti politique ou d'une association politique dans votre communauté ? Si oui, pourriez-vous nous parler d'elle ?.....

4- Quelle a été le comportement de son entourage (mari, belle famille, ami, parents etc.....) à cet effet?

5-Quelle est votre perception du leadership féminin au sein des partis et associations politique ?

4- Selon-vous, les femmes sont-elles mieux indiquées pour conduire les partis et associations politique?.....

5- Selon-vous Les femmes gèrent-elles mieux que les hommes, les ressources financières Des partis et associations politique?.....

8- Comment les femmes apprécient-elles le leadership de leurs sœurs

(Expliquez la réponse) ?

.....

9-Comment les hommes apprécient-ils le leadership des femmes ?

.....

10-Quels sont les contraintes/obstacles auxquels les femmes sont confrontées dans l'exercice du leadership au sein des partis et associations politique ?

.....

11-Les violences faites aux femmes ont-elles un lien avec les contraintes ?.....

12- Quels sont les défis à surmonter par la femme pour exercer un bon leadership au sein des partis et associations politique ?

.....

13- Suggestions pour faciliter l'exercice du leadership des femmes dans les organisations paysannes

.....

Table des matières	
Liste des sigles et abréviations .....	3
Dédicace .....	4
Remerciements .....	5
Résumé .....	6
INTRODUCTION .....	7
PREMIERE PARTIE : .....	11
FONDEMENTS THEORIQUES ET CADRE METHODOLOGIQUE .....	11
CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES .....	12
1. Problématique.....	12
1.1. Problème.....	12
1.2-Hypothèse globale.....	15
1.2.1-Hypothèses spécifiques .....	16
1.2.2- Objectif global.....	16
1.3- Objectifs spécifiques .....	16
1.3.1-Justification du choix du secteur d'étude.....	17
2-Délimitation conceptuelle .....	17
2.1-Clarification conceptuelle .....	17
2.1.1- Démarche méthodologique .....	32
2.1.2- Nature la recherche .....	32
2.2.1- Méthodes de collecte.....	32
2.2.2- Etat de la question .....	33
3- Approche méthodologique .....	41
3.1-Modèle d'analyse stratégique : contours, pertinences et spécificités .....	42
3.1.1-Analyse stratégique de l'étude.....	44
3.1.2-Paradigme socio-culturel .....	45
3.2-Choix des enquêtés.....	45
3.2.1-Enquêtes de terrain.....	46
3.2.2-Techniques et outils de collecte de données .....	47
4-Technique d'échantillonnage .....	47

4.1-Champ de l'étude et population cible .....	47
4.1.1-Méthode et taille de l'échantillon .....	48
4.1.2-Dépouillement et analyse des données .....	49
<b>CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DJOKOTOMEY</b>	<b>50</b>
1- Présentation de la commune de djakotomey.....	50
1.1- Cadre physique.....	50
1.1.2- Sol, végétation et faune.....	52
1.1.2- Contexte humain .....	53
1.2- L'historique et la mise en place de la population .....	53
1.2.1- Etat de la population .....	55
1.2.2- Religions et culture .....	56
2- La pauvreté humaine.....	56
2.1-Organisation de l'espace communal .....	60
2.1.1- Dynamisme des organisations féminines.....	61
2.1.2- Facteurs démographiques, tendance d'évolution et impacts potentiels sur les relations de genre .....	62
<b>DEUXIEME PARTIE :</b> .....	<b>65</b>
<b>NORMES, PERCEPTIONS SOCIALES, OBSTACLES ET APPROCHE DE SOLUTION POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN CE QUI CONCERNE LEURS IMPACTS SUR LE LEADERSHIP DE LA FEMME ADJA DE DJAKOTOMEY AU SEIN DES PARTIS ET ASSOCIATIONS POLITIQUES</b> .....	<b>65</b>
<b>CHAPITRE III : NORMES ET PERCEPTIONS SOCIALES QUI LEGITIMENT LES VIOLENCES CONJUGALES FAITES AUX FEMMES A DJAKOTOMEY</b> .....	<b>66</b>
1-Normes et perceptions sociales.....	66
1.1-Caractéristiques relatives à l'âge au mariage.....	68
1.1.1-Caractéristiques relatives au montant de la dot .....	71
1.1.2-Statut de la femme dans le mariage .....	71
<b>CHAPITRE IV : IMPACT DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SUR LEUR LEADERSHIP AU SEIN DES PARTIS ET ASSOCIATIONS POLITIQUE DANS LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY.</b> .....	<b>77</b>

II-Interaction au sein des partis ou associations.....	80
1-Perception du leadership féminin.....	80
1.1- Appréciation des hommes.....	83
1.1.1- contraintes socio-économiques.....	84
1.1.2-contraintes sociopolitiques.....	86
CHAPITRE V : DEFIS ET PERSPECTIVES.....	87
1-Défis et perspectives.....	87
1.1-L'éducation.....	87
1.1.1- Accès aux ressources.....	89
1.1.2- Promotion des femmes modèles.....	89
1.2- Approches d'analyse.....	90
CONCLUSION.....	91
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	93
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	96
ANNEXES.....	97
CHRONOGRAMME.....	98
CONSENTEMENT.....	99
QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL.....	100
GUIDE D'ENTRETIEN.....	108